

Le Monde

de l'administration

Quotidien National d'Information • www.Jemondadm.com

Lundi 08 Mars 2021 / N° 1060.

Prix : 20 DA



ELLE SERVIRA D'APPUI POLITIQUE À LA DÉMARCHÉ PRÉSIDENTIELLE

LA SOCIÉTÉ CIVILE POUR PALLIER LA DÉFAILLANCE DE LA CLASSE POLITIQUE

P 03

HEURES DE SALAT

Horaires de prière à Alger du Lundi 08 Mars 2021

Dohr	Asr	Maghreb	Icha
13:01	16:08	18:34	19:56

Horaires de prière à Alger du Mardi 09 Mars 2021

Fajr	Chourouk
06:01	07:28

Météo



Alger 26° / Oran 22° / Annaba 23° /
Constantine 23° / Béchar 23° / Biskra 25° /
Djelfa 17° / Sétif 19° / Ghardaïa 26° / Jijel 26° /
Tlemcen 22°

FORMATION
MÉDICALE CONTINUE A
SETIFDes formations en gynécologie
au profit des généralistes

La direction de la Santé et de la population de la wilaya de Sétif vient d'entamer une formation spécialisée destinée à trente-cinq médecins généralistes exerçant au niveau du service de gynécologie obstétrique de l'unité mère et enfant Harchi Messaouda relevant du CHU Saadna Abdenour de Sétif et des maternités réparties à travers les quatre coins des wilayas de Sétif et Bordj Bou Arreridj. Cette opération s'inscrit dans le cadre de la qualification des personnels s'occupant de la santé de la mère en complétant la formation des médecins généralistes exerçant dans le secteur public afin de pallier la carence des gynécologies médicales et, du coup, mieux prendre en charge les pathologies médicales tout en assurant un bon suivi de la grossesse.



AIDES A L'HABITAT RURAL A BOUMERDES

Plus de 1 750 bénéficiaires mis en demeure

Les Assemblées populaires communales (APC) chargées du suivi des opérations d'aides à l'habitat rural dans la wilaya de Boumerdes ont adressé 1751 mises en demeure aux citoyens bénéficiaires récalcitrants qui, à défaut, seront poursuivis en justice par la direction du logement de la wilaya. Le total du programme des aides à l'habitat rural dont a bénéficié la wilaya de Boumerdes au profit des 32 communes totalise à ce jour 25 972 aides. Celles-ci qui se sont échelonnées en tranches, depuis 2002, ont compris également la formule abandonnée par la suite, à savoir la réalisation de logements ruraux groupés qui a totalisé, quant à elle, 492 aides réparties au niveau de la localité de Zaatra dans la commune de Zemmouri, dans la commune de Thenia et la commune de Beni Amrane. Lancés en 2013, ces



groupements d'habitation dont une partie n'a même pas été lancée, sont depuis en souffrance et n'ont pas encore été réceptionnés pour, entre autres raisons, le non achèvement des travaux de VRD.

CRASH DE L'AVION D'AIR
ALGERIE A
TAMANRASSET EN 2013L'Ahaggar rend
un vibrant hommage
aux victimes

Les habitants de la wilaya de Tamanrasset se sont recueillis à la mémoire des victimes du crash de l'avion d'Air-Algérie 6289, survenu le 6 mars 2003 à Tamanrasset. Marquée par la présence des dirigeants du club sportif Mouloudia d'Adriane et d'autres responsables locaux, la cérémonie de recueillement a eu lieu au monument érigé à la mémoire des victimes, à la sortie nord de la ville. Rappelons que l'avion assurant la liaison Tamanrasset-Ghardaïa-Alger, transportait 103 passagers dont 14 membres de l'équipe du Mouloudia d'Adriane, en déplacement à Ghardaïa pour disputer une rencontre de l'avant dernière journée du championnat de division régionale-1 contre le Rapid du M'Zab. L'aéronef s'est écrasé quelques secondes après son décollage de la piste N°2 de l'aéroport de Tamanrasset, faisant ainsi 102 morts.

HÔPITAL KRIM BELKACEM DE
DRAÂ EL-MIZAN (TIZI OUZOU)Enfin une unité de
néonatalogie pour les bébés
nés prématurés

L'hôpital Krim Belkacem de Draâ El Mizan, dans la wilaya de Tizi-Ouzou, vient, enfin, d'être doté d'une unité de néonatalogie. Celle-ci a été mise en service le 3 mars dernier et permettra, désormais, d'une part, de réduire les peines des parents de bébés nés prématurés et, d'autre part, de soulager le CHU Nedir Mohamed de Tizi-Ouzou en matière de prise en charge de cette catégorie. Cette unité abritée par le service de la pédiatrie et qui est composée d'une salle de réanimation, d'une autre de six couveuses, d'une chambre de 8 berceaux et d'une salle de six lits pour les mamans a été inaugurée par le directeur de cet hôpital, Lounès Bounous, en présence des autorités administratives et des élus de la région.

INSECURITE EN MILIEU
UNIVERSITAIRE A BISKRAUn étudiant sauvagement
agressé au sein du campus

Cela s'est passé jeudi dernier au campus universitaire de Biskra. Un étudiant de l'université en question a fait l'objet d'une agression à l'arme blanche au sein du campus, à quelques mètres des salles de cours. Le malheureux étudiant a été violemment attaqué par trois assaillants qui seraient étrangers à l'université. Ils l'ont, comme le montre bien un enregistrement vidéo relayé par des étudiants, jeté au sol et roué de coups de pieds violents. Sur les lieux de l'agression sauvage, on peut bien distinguer des traces de sang et l'un des agresseurs était à bord d'un Scooter, racontent les étudiants. Cet incident soulève bien des questions sur la situation actuelle de l'université, à la sécurité des étudiants et du personnel enseignant.

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Le Monde

Fondation pour l'édition
et la publicitéEDITER PAR LA EURL
EL HAOUAFIZEPrésident directeur général
Directeur des publications

MME SEMROUNI.K

Directeur adjoint

Z.NACER

DIRECTEUR GÉNÉRAL
FONDATEUR

MME SEMROUNI.K

MONDE
DE L'ADMINISTRATION

RÉDACTEUR EN CHEF

A.SAJIM

SIÈGE SOCIAL
22 RUE SAHRAOUI EL
ACHOUR - ALGERDIRECTION FAX/TEL
023957070

COMPTIL NUMERO

005001112145636147 BDL

ANEP TEL 02173778

021737128

FAX 021739559

DÉLIVRÉ

OUEST-CENTRE-EST

IMPRESSION

SIA

IMPORTATION DES PRODUITS PHARMACEUTIQUES

Benbahmed fixe les règles de jeu

■ L'arrêté stipule notamment que tous les produits pharmaceutiques et dispositifs médicaux faisant l'objet d'une importation doivent avoir, à la date de leur entrée sur le territoire national, une validité égale ou supérieure aux deux tiers de leur durée de validité.

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Abderrahmane Djamel Lotfi Benbahmed, a signé un arrêté fixant les conditions techniques à l'importation des produits pharmaceutiques et des dispositifs médicaux à usage de la médecine humaine, un texte publié au Journal officiel. Cet arrêté qui abroge les dispositions de l'arrêté du 30 octobre 2008, impose aux établissements pharmaceutiques d'importation de se procurer les produits pharmaceutiques enregistrés et les dispositifs médicaux homologués ou commercialisés conformément aux dispositions prévues par la réglementation en vigueur, uniquement auprès des sites de fabrication autorisés dans leur pays d'origine par les autorités sanitaires compétentes et possédant des installations fonctionnant conformément aux règles de bonnes pratiques de fabrication. L'arrêté stipule, en outre, que tous les produits pharmaceutiques et dispositifs médicaux faisant l'objet d'une importation doivent avoir, à la date de leur entrée sur le territoire national, une validité égale ou supérieure aux deux tiers de leur durée de validité. L'établissement d'importation doit, préalablement à leur commercialisation, soumettre chaque lot de produits pharmaceutiques et de dispositifs

médicaux importés aux contrôles nécessaires auprès de l'agence nationale des produits pharmaceutiques, sous la responsabilité du pharmacien directeur technique. Le texte exige également qu'avant toute importation, les produits bio-thérapeutiques et les dispositifs médicaux d'origine biologique doivent faire l'objet d'une évaluation de sécurité virale par l'autorité sanitaire compétente du pays d'origine, dûment reconnue par l'agence nationale des produits pharmaceutiques. L'établissement pharmaceutique d'importation s'engage, par ailleurs, à respecter et faire respecter les conditions spéciales de transport et de stockage requises pour les produits pharmaceutiques et dispositifs médicaux nécessitant le respect de la chaîne du froid ou de l'intervalle de températures de conservation. Il s'engage aussi à réexpédier hors du territoire national ou procéder à la destruction, à la charge du détenteur ou de l'exploitant de la décision d'enregistrement ou d'homologation les produits pharmaceutiques et dispositifs médicaux déclarés non conformes, conformément à la réglementation en vigueur. Toutefois, l'établissement importateur est tenu de prévoir des clauses contractuelles avec le fabricant prévoyant le remplacement ou le remboursement des montants des

quantités de produits pharmaceutiques et dispositifs médicaux déclarés non conformes, lorsque les causes incombent au fabricant, et d'intégrer dans l'engagement solidaire avec le fabricant/fournisseur des clauses spéciales de remplacement des quantités de produits périmés ou d'octroi d'un avoir commercial équivalent à leurs montants, le cas échéant. En vertu du même cahier des conditions, l'établissement pharmaceutique d'importation est tenu de transmettre aux services compétents du ministère chargé de l'industrie pharmaceutique, après délivrance des programmes prévisionnels annuels d'importation, son programme prévisionnel des livraisons, et d'informer, « hebdomadairement », le ministère du secteur de l'état des stocks disponibles. L'arrêté a souligné que les importations prévisionnelles annuelles sont soumises à un visa technique délivré chaque année par les services compétents du ministère chargé de l'industrie pharmaceutique, ajoutant que les importations supplémentaires doivent faire l'objet d'un avenant au programme prévisionnel d'importation, dans les mêmes formes et conditions. Cette loi a exigé, par ailleurs, qu'en cas de catastrophe, d'épidémie ou de pandémie et en général de toute situation exceptionnelle, l'établis-

sement pharmaceutique d'importation s'engage à mettre en œuvre sur demande du ministère chargé de l'industrie pharmaceutique, tous les moyens dont il dispose pour la réalisation des importations prévisionnelles et ce, dans l'intérêt de la santé publique. L'arrêté a aussi souligné que l'établissement pharmaceutique d'importation est tenu au respect de la conformité aux normes internationales des réactifs et produits chimiques qui doivent être identifiés clairement par le nom chimique du produit, porter les mentions obligatoires, idéogrammes et pictogrammes relatifs à la sécurité d'utilisation et aux mesures à mettre en œuvre en cas

d'accident ou d'intoxication dû à la manipulation de ces produits, ainsi que les symboles d'identification, les dimensions des étiquettes et les couleurs des mentions portées sur l'emballage ou l'étiquette. « Pour des raisons de disponibilité et d'accessibilité aux produits pharmaceutiques et dispositifs médicaux essentiels devant répondre à des besoins prioritaires de la population et à titre dérogatoire et exceptionnel, l'établissement pharmaceutique d'importation s'engage à la demande du ministre chargé de l'industrie pharmaceutique, à procéder à l'importation des produits demandés », selon le même texte. **Nadine Oumakhlouf**

Elle servira d'appui politique à la démarche présidentielle

La société civile pour pallier la défaillance de la classe politique

M. Abdelmadjid Tebboune, n'a cessé de rappeler la nécessité de structurer et d'organiser la société civile, seul cadre, selon lui, de permettre aux jeunes d'intégrer la vie politique, sociale et économique nationale.

« Nida el Watan », ou bien « l'appel de de la Patrie » est né. Cette initiative lancée par plusieurs animateurs de la société civile n'est surtout pas une formation politique ou un comité de soutien à un quelconque candidat. La structuration à laquelle s'attellent depuis quelques jours des associations connues au sein de la société civile se veut une réponse aux sollicitations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Ce dernier, conscient de la faillite de la classe politique, notamment celle qui s'est mise au service du chef de l'Etat déchu, veut « réanimer » la société de l'intérieur en offrant une opportunité à la jeunesse de s'organiser d'une manière autonome. Pour rappel, le président Tebboune a fait de l'organisation de la société civile l'un de ses premiers objectifs, juste après son élection. « Nida El Watan » fait partie des projets du chef de l'Etat. A son arrivée à la tête de l'Etat en décembre 2019, pour rappel, Abdelmadjid Tebboune avait fait de la structuration de « la société civile » une de ses priorités. Il s'est présenté à la présidentielle comme « candidat libre » et a refusé le soutien des partis politiques. En août dernier, il indiquait que la société civile demeurerait « le premier allié » pouvant soutenir le projet de « l'édification de l'Etat ». Il avait souligné, également « la nécessité d'apporter tout le soutien et les facilités aux associations pour les aider à s'organiser davantage ». Lors d'un de ses discours, prononcé devant les walis lors de la rencontre de ces derniers avec le gouvernement, il avait exigé « pour qu'on associe la société civile et à l'aider à s'organiser ». « J'insiste sur la société civile parce qu'elle est honnête. Je suis très enclin au mouvement associatif qui se soucie des préoccupations quotidiennes des citoyens. », avait-il ajouté. Les orientations données par le chef de l'Etat se confirment lors de ses entretiens avec les représentants de la presse nationale. En effet, M. Abdelmadjid Tebboune, n'a cessé de rappeler la nécessité de structurer et d'organiser la société civile, seul cadre, selon lui, de permettre aux jeunes d'intégrer la vie politique, sociale et économique nationale. Concernant Nida El Watan, l'un de ses initiateurs les plus en vue a affirmé que la mise sur pied de cette structure n'est nullement un parti politique acquis au chef de l'Etat. Ainsi, Nazih Beramdane a estimé, lors d'une émission à la radio nationale que « l'initiative n'est ni un comité de soutien et ne ressemble pas aux précédentes initiatives politiques, comme cela a été rapporté », ajoutant qu'elle « est conduite par des personnes qui jouissent d'une grande crédibilité dans la société. Nazih Beramdane a ajouté, dans ce sens que « d'aucuns ont comparé notre initiative à une précédente. Il faut savoir que cette dernière était dédiée à des personnes pour servir de comité de soutien », ajoutant qu'aujourd'hui, « il s'agit d'un appel de la nation et ceux qui adhèrent à l'initiative sont des personnes qui jouissent d'une grande crédibilité au niveau nationale, ils ont répondu à notre appel pour servir la patrie ». Nazih Beramdane a souligné que plusieurs associations connues pour leur activisme sur le terrain ont déjà adhéré à l'initiative, à l'instar de l'Association de protection des consommateurs (APOCE).

K. M.

JOURNEE INTERNATIONALE DE LA FEMME

Femme policière : Beldjoud réaffirme son engagement

« L'attention à la femme ne se limite pas à la célébration de sa fête internationale mais c'est plus que ça car la femme a son histoire dans le combat et un présent augurant un avenir meilleur », a souligné le ministre de l'Intérieur.

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Kamel Beldjoud a réaffirmé son engagement à accompagner les éléments de la Sûreté nationale, notamment l'élément féminin, en leur assurant les moyens matériels et la formation pour atteindre le professionnalisme. Dans une allocution lors d'une cérémonie de distinction organisée par la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) à l'occasion de la Journée internationale des femmes, le ministre a affirmé que l'attention à la femme « ne se limite pas à la célébration de sa fête internationale mais c'est plus que ça car la femme a son histoire dans le combat et un présent augurant un avenir meilleur ». Il a mis en avant que cette attention « figure parmi les priorités du programme du Président de la République visant le renforcement de la participation de la femme dans les domaines politique, social et économique ». Le ministre s'est dit « fier et reconnaissant des efforts de la femme policière, tout grade confondu, pour préserver le fonctionnement des institutions de l'Etat et la sécurité de la patrie et des citoyens, tout comme les sacrifices consentis par les chah-

date et moudjahidate de la Guerre de libération pour la liberté et le recouvrement de la souveraineté nationale ». Soulignant que « la célébration de cette Journée intervient cette année dans un contexte sanitaire difficile que traverse l'Algérie à l'instar des pays du monde en raison de la propagation du coronavirus », M. Beldjoud a relevé que « les hautes autorités du pays ont noté avec satisfaction et avec le témoignage des citoyens que les éléments et les cadres de la Sûreté nationale notamment l'élément féminin étaient aux premiers rangs en compagnie de l'ensemble des intervenants des corps de sécurité, médical et de l'institution de l'Armée nationale populaire (ANP) aussi bien pour la lutte contre la pandémie que la sensibilisation à ses risques sur le terrain ». Dans une allocution prononcée en son nom par le lieutenant à la Direction des moyens techniques, Salmi Saoudi, le Directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), Ounissi Khelifa, a affirmé, pour sa part, que « la femme algérienne, imprégnée des valeurs Novembriste, continue d'avancer sur la voie des moudjahidate et des chahidate qui ont brandi haut l'emblème national », ajoutant que « la

place occupée par la femme dans le corps sécuritaire n'est que le fruit d'un travail sérieux et continu à travers lequel elle a prouvé ses capacités à assumer des postes de responsabilité au sein du corps de la Sûreté nationale ». Mettant en avant « le rôle important et la participation active de la femme policière dans la mise en œuvre des mesures préventives adoptées par le Gouvernement pour lutter contre la pandémie du covid-19 », M. Ounissi a mis l'accent sur l'impératif de consentir davantage d'efforts avec détermination et dévouement de tout un chacun selon le domaine de compétence afin de renforcer l'édifice d'une police moderne ayant pour objectif d'œuvrer au service du citoyen et du pays à travers l'instauration d'un climat de sécurité et de quiétude et la lutte contre les différentes formes de criminalité dans le cadre du respect des droits et de la dignité de l'Homme et des lois de la République. A cette occasion, des distinctions ont été remises à des personnalités nationales, des moudjahidate, des femmes sportives relevant de la Sûreté nationale, des retraités, des représentantes de la société civile, des journalistes et des artistes.

Nadine Oumakhlouf

Hakima Grabsia

L'entrepreneuriat féminin loin des stéréotypes

Hakima Grabsia a réussi à créer et imposer sur le marché une unité industrielle de production de briques et de tuiles employant plusieurs travailleurs, devenant ainsi un modèle de l'entrepreneuriat féminin loin des stéréotypes, dans l'univers économique des matériaux de construction, plutôt réservé aux hommes. Hakima, Native de 1971 et diplômée en comptabilité, a investi en 2014 le monde des affaires par le portail de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (ANSEJ) à l'époque, en lançant une micro-entreprise de fabrication de produits d'argile non-résistant. Installée dans la zone industrielle de la cité des frères Rahabi du chef-lieu de wilaya, la micro-entreprise de Hakima s'est spécialisée dans la fabrication de divers produits dont les tuiles de décoration, l'engageant dans un créneau qui rompt avec les stéréotypes des femmes travailleuses confinées dans les activités de couture, de broderie et de pâtisserie.

30 emplois permanents après

des débuts difficiles

"En dépit de débuts difficiles, cette micro-entreprise est parvenue à se transformer avec le temps et le travail en une unité de production employant actuellement 30 travailleurs hommes et femmes et fabricant un produit compétitif de qualité apprécié par les clients de plusieurs wilayas du pays", a souligné cette cheffe d'entreprise approchée par l'APS à l'occasion de la célébration de journée mondiale de la femme. Tirant profit de son expérience professionnelle de comptable, après avoir exercé 10 ans au sein d'une entreprise de céramique, Hakima Grabsia a assuré s'être armée, face aux entraves du démarrage, de beaucoup de courage et de sens de l'aventure pour mener à bon port son entreprise et raffermir ses bases. Hakima affirme avoir donné également tendresse, patience et énormément de temps à son entreprise pour la faire évoluer d'une petite unité produisant uniquement un seul modèle de tuiles décoratives en infimes quantités, à une usine qui fabrique

trois produits différents en quantité couvrant une bonne partie des besoins du marché national. "Des entraves persistent encore avec en tête le recours de l'entreprise à la location de locaux faute d'en posséder, générant de lourdes charges financières, ainsi que l'utilisation d'une matière première d'importation dont les tarifs sont imposés par les importateurs en plus de la concurrence déloyale des unités non-agrées produisant des tuiles semblables à celles de l'entreprise et écoulés à moindre prix", a-t-elle ajouté. Nonobstant ces écueils, Hakima nourrit l'ambition d'élargir l'activité de son entreprise et en faire une référence dans le domaine de la production de tuiles et de briques. Pour y parvenir, elle a assuré que les autorités de la wilaya ont mis à sa disposition un terrain dans le cadre de l'appui à l'investissement pour installer une usine et œuvre à parachever les procédures administratives pour lancer le projet dans "les plus brefs délais". Après plus de six ans d'activité, Hakima Grabsia confie avoir parcouru "un bon bout de chemin" en

parvenant à rembourser une partie de ses crédits bancaires, augmenter sensiblement sa production et créer de nombreux emplois. Ces réalisations lui ont valu la reconnaissance des milieux administratifs et économique, et l'obtention de plusieurs prix à l'échelle locale et nationale dans le domaine de l'entrepreneuriat féminin. Le chemin qui reste à parcourir inclut, a-t-elle affirmé, le règlement de tous ses crédits de création et d'extension de son unité par l'exploitation du terrain obtenu tout en misant sur l'accompagnement de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (ANADE), l'ex-ANSEJ. Le visiteur de l'unité de tuiles et de briques de Mme Grabsia constate immédiatement le degré de discipline de travail des travailleuses et des travailleurs à tous les stades de la production, depuis le chargement de la matière brut (l'argile), son transfert vers les machines de malaxage et moulage, la cuisson dans les fours, et ce, jusqu'au dernier stade de la peinture et l'emballage.

AMINE R

Archives sur la Guerre d'Algérie bloquées en France

Des historiens interpellent Macron

L'historienne française, Raphaëlle Branche, a relevé une "contradiction de taille" entre le discours prôné par le président Emmanuel Macron et la pratique administrative de fermeture ou de blocage en France des archives sur la Guerre de libération nationale. "Il y a assurément une contradiction de taille entre le discours présidentiel d'ouverture (des archives) et la pratique administrative de fermeture. Le Président Macron ne s'est pas prononcé sur cette contradiction", a indiqué la professeure d'Histoire contemporaine à l'Université de Paris, dans une interview publiée hier par le quotidien El Watan. A une question sur "l'accès restrictif" à ces archives ou ce qui est appelé en France l'IGI (Instruction générale interministérielle), l'auteur d'une thèse d'histoire sous le titre "L'armée et la torture pendant la guerre d'Algérie : les soldats, leurs chefs et les

violences illégales", a rétorqué en ces termes : "Ce que je peux dire, c'est que l'IGI (...) n'est pas spécifiquement un problème pour les archives de la Guerre d'Algérie puisqu'elle complique l'accès aux documents depuis 1934". En ce sens, elle a fait observer que "le président Macron ne s'est pas prononcé sur la contradiction entre son discours et la pratique administrative", sachant que le chef d'Etat français avait annoncé en 2018 qu'il était favorable à leur ouverture. "Dans le cas de la Guerre d'Algérie, évidemment, les entraves mises à l'accès aux documents classés +Secret Défense+ de cette période, alimentent les idées les plus +complotistes+ selon lesquelles l'Etat a quelque chose à cacher", a encore relevé Mme Raphaëlle, recommandant de "revenir rapidement à l'application de la loi de 2008 qui régit très précisément quels types d'archives peuvent

être communiqués et dans quels délais". S'exprimant par ailleurs sur l'enseignement de l'Histoire à tous les niveaux scolaires en France, elle a estimé qu'il y a en France "une vraie soif d'histoire et un désir de mieux connaître le passé colonial, en général et algérien en particulier", notant à ce titre que "les mémoires familiales ont transmis des histoires, fabriqué des images et contribué à forger des imaginaires, mais tous les Français n'ont pas un lien familial à cette histoire". "Il faut faire connaître les travaux des historiens et aussi donner aux gens les moyens de les comprendre, expliquer d'où viennent les connaissances et comment on peut produire un discours scientifique sur le passé", a-t-elle préconisé, soulignant qu'"il existe une diversité de récits qui parlent du passé : le discours scientifique doit être bien distingué des autres".

Crue de l'oued Meknassa (Chlef)

Près de 40 éléments de la protection civile de Aïn Defla envoyés en renfort



Au total, 37 éléments de différents grades de la protection civile de Aïn Defla ont été envoyés samedi en soirée vers la commune d'Oued Sly (Chlef) en guise de renfort à leur homologues de cette wilaya à la suite de la crue de l'oued Meknassa, a-t-on appris dimanche auprès de la direction locale de ce corps constitué.

"Suite à la crue de l'oued Meknassa relevant de la commune d'Oued Sly (Chlef), nous avons procédé, samedi en soirée, à l'envoi de 37 éléments de différents grades pour prêter main forte à nos homologues de cette wilaya", a-t-on souligné. En sus de l'élément humain comportant notamment des plongeurs, cet élan de solidarité de la protection civile de Aïn Defla visant à prêter main forte à son homologue de Chlef a également été marquée par l'envoi de deux ambulances, d'un bus ainsi qu'un véhicule de transmissions, a-t-on précisé. "Nos éléments resteront à Chlef jusqu'à la fin de l'opération", a-t-on fait savoir, signalant que les pompiers envoyés disposent d'un haut degré de célérité et d'efficacité d'intervention acquis à la faveur de leur mise en alerte de façon inopinée. Aucune perte humaine n'est à déplorer à la suite des pluies diluviennes qui se sont abattues notamment sur la partie ouest de la wilaya de Aïn Defla, a-t-on par ailleurs fait savoir, faisant toutefois état d'opérations d'épuisement des eaux pluviales infiltrées dans des habitations dans différents quartiers des communes d'El Abadia et El Amra. La wilaya de Chlef a connu samedi soir de fortes précipitations ayant provoqué la crue de l'Oued Meknassa à l'ouest de Chlef, qui a emporté trois véhicules et inondé les maisons avoisinantes. Dimanche matin, le bilan des victimes de ces inondations est porté à 7 morts suite à la découverte d'un corps sans vie d'un sexagénaire.

AMINE.R

Les efforts de l'Etat pour promouvoir les droits de la femme "nécessitent"

Une contribution "qualitative" des différents partenaires (Belhimer)

Le ministre de la Communication, porte-parole du Gouvernement, Ammar Belhimer a affirmé, dimanche, que les efforts de l'Etat visant à promouvoir les droits de la femme "nécessitent une contribution qualitative" des différents partenaires, ce qui contribuera à effacer "l'image stéréotypée", conçue par des mentalités étrangères à l'Islam. Dans un message de félicitations adressé aux femmes algériennes, à l'occasion de la journée internationale de la femme, célébrée le 8 mars, M. Belhimer a souligné que les droits acquis en faveur de la femme algérienne "sont à même de contribuer à la promotion de son rôle au sein de la société et d'effacer l'image stéréotypée, conçue par des mentalités étrangères aux préceptes de l'Islam qui prône la justice et la tolérance envers la femme". Les efforts de l'Etat visant à promouvoir et à développer les droits de la femme "nécessitent une contribution qualitative des partenaires comme la société civile, notamment dans les régions où certaines pratiques négatives continuent à priver les femmes de leurs droits", a-t-il soutenu. Et d'ajouter: "la femme algérienne à l'instar des autres femmes du

monde célèbre le 8 mars la journée internationale de la femme, à la lumière de nouveaux acquis traduisant la forte volonté politique de conforter les droits de la femme dans divers domaines". Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a salué "la conscience politique et la bravoure dont a fait preuve la femme algérienne lors de l'élan national historique et pacifique pour défendre le pays, aux côtés de son frère l'homme, dans le cadre du processus de changement pacifique et démocratique pour l'édification de la nouvelle République où elle bénéficiera de tous ses droits, y compris l'accès aux postes de responsabilité et à la prise de décisions", a indiqué M. Belhimer. Dans ce contexte, le ministre de la Communication a rappelé que la démarche du Président Tebboune qui a nommé plusieurs femmes au gouvernement, de par l'instauration dans la nouvelle Constitution, pour la première fois dans l'histoire de l'Algérie, du système de parité. Cette Constitution prévoit également la protection de la femme contre toutes formes de violence en tous lieux et circonstances, aussi bien dans l'espace public qu'en milieu professionnel ou fa-

miliaire. "Compte tenu de son rôle positif dans la vie économique, la femme algérienne bénéficie, à l'instar de l'homme, de l'ensemble des mécanismes et des incitations lui permettant d'accéder au monde de l'investissement et de l'entrepreneuriat". Le porte-parole du Gouvernement a indiqué que le secteur de la communication "veille à s'acquitter de cette tâche, étant parmi les secteurs à forte présence féminine, y compris dans les postes de responsabilité tant au niveau central que régional". Soulignant que son secteur "a toujours eu l'honneur d'adhérer à toutes les initiatives et démarches visant la protection et la promotion des droits de la femme", M. Belhimer a rappelé la "participation" du ministère dans l'élaboration et la mise en œuvre de plusieurs activités et programmes ayant trait à la stratégie nationale pour la promotion et l'intégration de la femme et celle de la lutte contre la violence à l'égard des femmes. L'Algérie, poursuit le ministre, "a été parmi les premiers pays" à ratifier les conventions et traités relatifs à la garantie et au renforcement des droits de la femme dont la femme rurale et les femmes en difficulté.

M.L

COMMERCES ET ENTREPRISES

Présence timide des femmes

Les femmes algériennes ont réussi, depuis l'indépendance, à se frayer un chemin au sein de la société. En plus des postes d'elles occupent dans la fonction publique et les différents métiers, les femmes investissent le domaine économique. Elles sont entrepreneures et commerçantes et leur nombre ne cesse d'augmenter. Ainsi, selon les statistiques fournies par le ministère du Commerce, le nombre des femmes commerçantes inscrites au registre de commerce représente 168.987 à fin février 2021, dont 155.031 personnes physiques et 13.956 personnes morales (gérantes de sociétés). Les femmes commerçantes représentent 7,9% du total des commerçants inscrits au registre du commerce et qui sont au nombre de 2.145.067 commerçants. Le CNRC précise que les professions libérales, les activités agricoles, les métiers et le travail artisanal ne sont pas pris en compte du fait qu'ils soient encadrés par des dispositifs législatifs et réglementaires particuliers. La tranche



d'âge qui compte le plus de femmes d'affaires exerçant sous le statut de personnes physiques est celle variant entre 39-48 ans (25,56%), suivie des 49-58 ans (24,56%) des 29-38 ans (19,53%), 59-68 ans (13,87%),

des 69 ans et plus (11,91%) des 20-28 ans (4,52%) et des 18-19 ans (0,05%). Par secteur d'activité, les femmes commerçantes-personnes physiques exercent notamment dans la distribution en détail (49,22 % des femmes exer-

çant sous ce statut), les services (38,62 %) la production de biens (8,78 %) la distribution en gros (3,17 %), la production artisanale (0,18 %) et l'exportation (0,02 %). Au sein de ces catégories d'activités, les plus exercées sont le commerce de détail de l'alimentation (18 %) le commerce en détail de l'habillement, bijouterie, maroquinerie et produits de beauté (10,4 %) les services liés aux transports et annexes (6,8%), le commerce de détail d'articles et de fournitures destinés aux activités sportives et de loisirs, équipements de bureaux et activités artistiques (6,7%), les activités liées à l'hébergement et à la restauration (6,7%) et les services liés à la diffusion du courrier, à la presse et à la télécommunication (4,8%). Quant aux femmes commerçantes-personnes morales, elles exercent surtout dans les services (40,02 % des femmes exerçant sous ce statut), la production de biens (26,10%) l'importation pour la revente en l'état (14,43 %), la distribution en gros (9,67 %), la distribution en détail (7,69 %), la

production artisanale (0,95 %) et l'exportation (1,14 %). Du côté des entreprises, la situation n'est guère différente. Les chiffres de cette année n'existent pas. Mais selon les dernières statistiques de l'Association des femmes chefs d'entreprise Savoir et vouloir entreprendre (SEVE), notre pays comptait, en 2018, environ 150 000 femmes chef d'entreprise (hors professions libérales et activités agricoles) sur un total de plus de 1,96 million de chefs d'entreprise, soit 7,6% de la population d'affaires. Bien qu'elle demeure assez faible comparativement aux standards internationaux, africains en particulier, la tendance, toujours selon SEVE, serait à la hausse ; la création d'entreprises par les femmes en Algérie aurait progressé de 25% au cours de ces cinq dernières années. Aussi, un bond de 16% par rapport à 2015 et 23% par rapport à 2012. Plus de 13% de ces femmes seraient à la tête de PME et PMI. Or, «en réalité, ce taux ne saurait dépasser les 3%.

Saïd Sadia

Produits pharmaceutiques

Les conditions d'importation fixées



Un arrêté fixant le cahier des conditions techniques à l'importation des produits pharmaceutiques et des dispositifs médicaux à usage de la médecine humaine a été publié au Journal officiel (JO) n 15. Signé par le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Abderrahmane Djamel Lotfi Benbahmad, cet arrêté qui abroge les dispositions de l'arrêté du 30 octobre 2008, impose aux établissements pharmaceutiques d'importation de se procurer les produits pharmaceutiques enregistrés et les dispositifs médicaux homologués ou commercialisés conformément aux dispositions prévues par la réglementation en vigueur, « uniquement auprès des sites de fabrication autorisés dans leur pays d'origine par les autorités sanitaires compétentes et possédant des installations fonctionnant conformément aux règles de bonnes pratiques de fabrication ». L'arrêté stipule, en outre, que tous les produits pharmaceutiques et dispositifs médicaux faisant l'ob-

jet d'une importation doivent avoir, à la date de leur entrée sur le territoire national, une validité égale ou supérieure aux deux tiers (2/3) de leur durée de validité. L'établissement d'importation doit, préalablement à leur commercialisation, soumettre chaque lot de produits pharmaceutiques et de dispositifs médicaux importés aux contrôles nécessaires auprès de l'agence nationale des produits pharmaceutiques, sous la responsabilité du pharmacien directeur technique. Le texte exige également qu'avant toute importation, les produits bio-thérapeutiques et les dispositifs médicaux d'origine biologique doivent faire l'objet d'une évaluation de sécurité virale par l'autorité sanitaire compétente du pays d'origine, dûment reconnue par l'agence nationale des produits pharmaceutiques. L'établissement pharmaceutique d'importation s'engage, par ailleurs, à respecter et faire respecter les conditions spéciales de transport et de stockage requises pour les pro-

duits pharmaceutiques et dispositifs médicaux nécessitant le respect de la chaîne du froid ou de l'intervalle de températures de conservation. Il s'engage aussi à réexpédier hors du territoire national ou procéder à la destruction, à la charge du détenteur ou de l'exploitant de la décision d'enregistrement ou d'homologation les produits pharmaceutiques et dispositifs médicaux déclarés non conformes, conformément à la réglementation en vigueur. Toutefois, l'établissement importateur est tenu de prévoir des clauses contractuelles avec le fabricant prévoyant le remplacement ou le remboursement des montants des quantités de produits pharmaceutiques et dispositifs médicaux déclarés non conformes, lorsque les causes incombent au fabricant, et d'intégrer dans l'engagement solidaire avec le fabricant/fournisseur des clauses spéciales de remplacement des quantités de produits périmés ou d'octroi d'un avoir commercial équivalent à leurs montants, le cas échéant.

Agricultures

Des femmes porteuses de projets innovants distinguées

Cinq femmes porteuses de projets innovants et une coopérative féminine, toutes activant dans le domaine de l'agriculture, ont été honorées dimanche à Alger à l'occasion de la célébration de la journée mondiale de la femme coïncidant avec le 8 mars de chaque année. Lors d'une cérémonie organisée au siège de la Chambre nationale d'agriculture (CNA), les ministres de l'Agriculture, Abdelhami Hemdani, de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaoutar Krikou, et les ministres délégués auprès du Premier ministre chargés de l'Economie du savoir et des Start-up, Yacine El-Mahdi Oualid, et celui des Micro-entreprises, Nassim Diafat, ont honoré cinq femmes porteuses de projets innovants ainsi que les représentantes d'une coopérative féminine, activant toutes dans le domaine de l'agriculture. Ces femmes ont relevé le défi d'investir un domaine, autrefois considéré comme l'apanage des hommes en ayant des idées innovantes qui leur permettront de s'épanouir et de briser certains tabous qui freinaient l'élan de la femme dans le domaine de l'entrepreneuriat", se sont-elles accordées à dire. Ainsi, Imen Zeghdani, 28 ans, de la commune de Dreaâ dans la wilaya de Souk Ahras, a lancé son projet de culture d'orge verte hydroponique (cultivée sans le support d'un sol, avec des solutions nutritives renouvelées), une technique récente « peu coûteuse, rapide et surtout à grand rendement », a-t-elle précisé. La jeune entrepreneuse a optimisé son unité de production en l'exploitant, en plus, pour la culture de champignons et de fruits et légumes Bio grâce à la même technique, a-t-elle expliqué. Cette licenciée en biologie et physiologie des plantes ambitionne de réaliser une extension de son projet qui lui permettra de "satisfaire les besoins de toute la wilaya et même plus", a-t-elle espéré en ajoutant son souhait d'exporter ses légumes et fruits bio ainsi que les différentes variétés de champignons qu'elle produit. Pour sa part, Kenza Benseddik, 29 ans, a mis à profit sa formation en gestion et s'est associée à un docteur en agronomie afin de lancer un start-up spécialisée dans la production d'engrais organiques à base de dattes déclassées et d'algues marines qui en font des produits Bio. Cette entrepreneuse de Tizi Ouzou a investi un domaine dans lequel « certains agriculteurs n'acceptent pas que la femme s'implique », a-t-elle souligné aspirant étendre son activité afin de multiplier sa capacité de production par dix en atteignant les 20 t/j. De son côté, Kahlaoui Wahiba, 33 ans, titulaire d'un master en génie des procédés (spécialité chimie), a fait de son mari son associé pour se lancer dans l'exploitation du Caroube avec l'exportation des graines et la transformation de l'écorce du fruit pour fabriquer du miel, de la farine ou encore du jus ou de l'encens.

Près de 169.000 femmes inscrites au registre du commerce à fin février 2021 (CNRC)

Le nombre des femmes commerçantes inscrites au registre de commerce représente 168.987 à fin février 2021, dont 155.031 personnes physiques et 13.956 personnes morales (gérantes de sociétés), a appris l'APS auprès du Centre national du registre de commerce (CNRC). Les femmes commerçantes représentent 7,9% du total des commerçants inscrits au registre du commerce et qui sont au nombre de 2.145.067 commerçants. Le CNRC précise que les professions libérales, les activités agricoles, les métiers et le travail artisanal ne sont pas pris en compte du fait qu'ils soient encadrés par des dispositifs législatifs et réglementaires particuliers. La tranche d'âge qui compte le plus de femmes d'affaires exerçant sous le statut de personnes physiques est celle variant entre 39-48 ans (25,56%), suivie des 49-58 ans (24,56%) des 29-38 ans (19,53%), 59-68 ans (13,87%), des 69 ans et plus (11,91%) des 20-28 ans (4,52%) et des 18-19 ans (0,05%). Par secteur d'activité, les femmes commerçantes-



personnes physiques exercent notamment dans la distribution en détail (49,22 % des femmes exerçant sous ce statut), les services (38,62 %) la production de biens (8,78 %) la distribution en gros (3,17 %), la production artisanale (0,18 %) et l'exportation (0,02 %). Au sein de ces catégories d'activités, les plus exercées sont le commerce de détail de l'alimentation (18%) le commerce en

détail de l'habillement, bijouterie, maroquinerie et produits de beauté (10,4%) les services liés aux transports et annexes (6,8%), le commerce de détail d'articles et de fournitures destinés aux activités sportives et de loisirs, équipements de bureaux et activités artistiques (6,7%), les activités liées à l'hébergement et à la restauration (6,7%) et les services liés à la diffusion du courrier, à la

presse et à la télécommunication (4,8%). Quant aux femmes commerçantes-personnes morales, elles exercent surtout dans les services (40,02 % des femmes exerçant sous ce statut), la production de biens (26,10%) l'importation pour la revente en l'état (14,43 %), la distribution en gros (9,67 %), la distribution en détail (7,69 %), la production artisanale (0,95 %) et l'exportation (1,14 %). Au sein de ces catégories d'activités, les plus exercées sont celles de production ou de transformation liées au domaine des matériaux de construction, aux travaux du bâtiment, grands travaux publics et aux installations thermiques (7,9%), les entreprises d'études, de conseils et d'assistances (7,7%), les services culturels et récréatifs (6,2%), les services liés aux transports et services annexes (4,7%) et l'importation des matériels et produits divers liés à différents domaines (4,2%) et l'importation des matériels, pièces détachées et accessoires liés au domaine mécanique, électrique et l'électronique (4%). S'agissant de la répartition par wilaya, les

femmes commerçantes sont implantées en grand nombre dans les grands pôles économiques et urbains et particulièrement à Alger qui vient en tête avec un nombre de 18.560 commerçantes (11% du total national des femmes d'affaires), suivie d'Oran avec 10.791 commerçantes, soit (6,4%), de Tizi-Ouzou avec 6.333 commerçantes (3,7%), Constantine avec 6.094 commerçantes (3,6%), Sidi Bel Abbes avec 5.977 commerçantes (3,5%), Tlemcen avec 5.819 commerçantes (3,4%) et de Blida avec 5.396 commerçantes (3,2%). Mise à part Tindouf et Illizi, il existe 39 wilayas dont le nombre de femmes varie entre 1.000 et 5.000 commerçantes. En moyenne nationale, le Centre national du registre du commerce relève l'existence de 3.520 femmes commerçantes par wilaya. Par rapport à la population totale nationale (44,4 millions d'habitants au 1 janvier 2021), il y a une femme commerçante inscrite au registre du commerce pour 263 habitants.

AMINE.R

Huile d'olive : La consommation mondiale atteint 3,2 millions de tonnes en 2020

La consommation mondiale de l'huile d'olive aurait atteint 3,2 millions de tonnes durant la campagne 2019/2020, a indiqué le Conseil oléicole international (COI). Selon des données provisoires du Conseil des mois de janvier-février 2021, la consommation mondiale aurait atteint 3,2 millions de tonnes durant la campagne 2019/2020, soit une augmentation de 5,8%. La consommation serait de 2,204 millions de tonnes dans les pays membres de cette structure, soit une augmentation de 3,4% en comparaison avec la saison écoulée. Le groupe des pays européens aurait consommé près de 1,51 million de tonnes, soit une hausse de 0,7%, alors que dans le reste des autres pays membres, cette augmentation aurait été de 9,8%, soit un total de 685 mille tonnes. Dans le reste des pays non-membres du COI, la consommation serait d'environ 1,030 million de tonnes, soit une augmentation de 11,4%. Toujours selon la même source, la consommation par habitant



et par an de tous les pays membres est de 2,2 kg en 2019. Parmi les pays européens membres du COI, la France, l'Italie, Chypre et le Portugal ont enregistré une consommation supérieure à 5kg par habitant et par an. La consommation d'huile d'olive dans l'Union européenne est de 2,9 kg par habitant et

par an. Le Conseil oléicole international (COI) prévoit, toutefois, une baisse de la consommation mondiale de l'huile d'olive de 1,5% au cours de la saison 2020-2021 par rapport à la campagne 2019-2020, pour s'établir à moins de 3,2 millions de tonnes.

F.G

La femme rurale représente 64 % des projets féminins financés

Pour sa part, la ministre de la Solidarité, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaoutar Krikou, a fait savoir que son département ministériel travaille en coordination continue avec les différents secteurs dans l'objectif de promouvoir la place de la femme au sein de la société. "Nous allons poursuivre le travail de coordination avec le ministère de l'Agriculture pour promouvoir la place de la femme rurale dans le cadre de la concrétisation du programme national du secteur afin d'encourager la femme rurale et la femme au foyer à contribuer au développement de l'économie nationale", a-t-elle assuré. En outre, Mme

Krikou a souligné que "la femme rurale a réalisé de grands progrès, parvenant à représenter 64 % des femmes ayant bénéficié des financements de l'Agence nationale de gestion du Micro-crédit (ANGEM)". De son côté, le ministre délégué chargé des Startups et de l'Economie de la connaissance, Yacine Oualid, a fait observer que l'agriculture constitue un secteur d'innovation "par excellence", notamment dans le but de hisser la production et l'investissement tout en améliorant la productivité et le rendement de production, notamment dans le Sud. M. Oualid a ainsi rappelé que son département soutient les startups, y compris dans

le secteur agricole, à travers l'adaptation des textes réglementaires et la création d'un fonds d'investissement dédié au financement de ce type d'entreprises outre l'inauguration récente d'un accélérateur de startups à Alger. Présent à cette rencontre, le ministre délégué chargé de la micro-entreprise, Nassim Diafat, a souligné l'importance du secteur agricole en terme d'entrepreneuriat. Il a fait savoir que l'Agence nationale d'appui au développement de l'entrepreneuriat (ANADE) compte "des dizaines de milliers" d'entreprises activant dans l'agriculture et le développement rural.

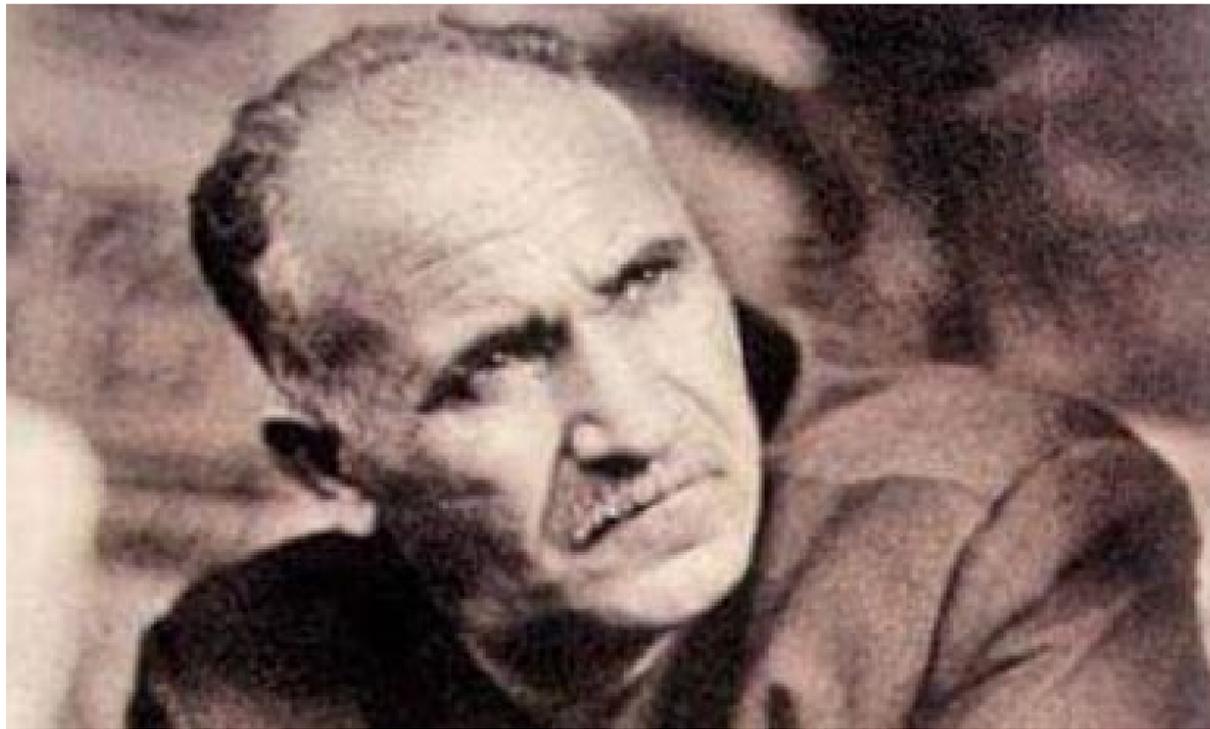
M.L

AGRICULTURE INTELLIGENTE

L'importance de l'apport de l'innovation des femmes entrepreneuses soulignée



L'innovation chez les femmes entrepreneuses constitue un élément "essentiel" dans la concrétisation de l'agriculture intelligente, nécessaire pour atteindre les objectifs de sécurité alimentaire du pays, a souligné dimanche à Alger le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelhamid Hemdani. Intervenant à l'occasion d'une rencontre nationale dédiée à la femme et les startups dans le domaine de l'agriculture et du développement rural, M. Hemdani a estimé que les femmes porteuses de projets contribuent de manière importante dans le développement de l'innovation dans l'agriculture à travers des pratiques rationnelles et adaptées aux défis divers du secteur. Dans ce cadre, le ministre a indiqué que le secteur agricole fait face à plusieurs défis dont ceux de l'augmentation de la production et de la productivité des ressources et leur transformation en produits alimentaires tout en préservant l'environnement, expliquant que "cela ne peut pas se faire à travers l'unique activité traditionnelle". A la veille de la célébration de la journée mondiale de la Femme, M. Hemdani a tenu à affirmer que "la femme rurale représente l'un des édifices principaux en terme de développement agricole, notamment en ce qui concerne la préservation des ressources naturelles, la protection du patrimoine culturel et matériel et la concrétisation de la sécurité alimentaire". De plus, a-t-il dit, la femme a intégré les différents secteurs d'investissement, notant que le secteur agricole, par exemple, attire de plus en plus d'agricultrices, d'entrepreneuses et porteuses de startups dans le but d'investir dans le domaine agricole et rural.

Bouzeguène (Tizi-Ouzou)**Inauguration d'une statue à l'effigie du Colonel Mohand Oulhadj**

Une statue à l'effigie du Colonel Mohand Oulhadj, de son vrai nom Akli Mokrane, dernier chef de la wilaya III historique, a été inaugurée dimanche dans la ville de Bouzeguène, à l'est de Tizi-Ouzou, a-t-on constaté. La cérémonie d'inauguration de cette statue qui trône à la placette du centre-ville, s'est déroulée en présence du Médiateur de la République, Karim Younes, des autorités locales et militaires, de la famille révolutionnaire et d'un représentant du ministère des Moudjahidine et des Ayant droits. Ce dernier a considéré dans une déclaration à la presse que le Colonel Mohand Oulhadj est "un

homme qui a laissé une empreinte indélébile dans l'Histoire de la Guerre de libération nationale et de l'Algérie". Des compagnons du défunt moudjahid ont témoigné de "son engagement, sa témérité, sa sagesse et de ses qualités en tant que meneur d'hommes". Des qualités qui lui ont valu le surnom d'"Amghar" (Le vieux). "Il était surnommé ainsi, non pas pour son âge, mais plutôt pour sa sagesse", notera, à ce propos, Belhadj Ouamar, du bureau local de l'Organisation nationale des moudjahidine (ONM). Son fils, Mohand Saïd, officier de l'ALN, a évoqué "les sacrifices" et "les conseils" de son père

pendant et après la Guerre de libération ainsi que sa contribution à la création de centres d'accueil au profit des enfants de chouhada. Mohand Ouremdhane Haichour, compagnon du moudjahid, a évoqué pour sa part, sa rencontre et son compagnonnage avec le Colonel Mohand Oulhadj qui était, a-t-il dit, "un homme rassembleur, tolérant dans son jugement, mais profondément engagé dans son combat". Il rappellera, à l'occasion, "son éveil et son intelligence qui ont permis de sauver beaucoup de vies durant l'opération Bleuite" menée par l'armée d'occupation française dans la région. L.M

Tizi-Ouzou**Sept personnes, dont quatre enfants, grièvement brûlés dans un feu de véhicule**

Sept personnes, dont quatre enfants, ont été grièvement brûlés dans un feu de véhicule survenu, hier samedi, dans la commune de Ouaguenoune au nord de Tizi-Ouzou, a indiqué dimanche un communiqué de la direction de wilaya de la Protection civile. Selon le même document, les éléments de la Protection civile de l'unité principale de

Tizi-Ouzou sont intervenus samedi à 18h35 pour l'extinction d'un feu qui s'est déclaré dans un véhicule léger à hauteur de Tikoubaine dans la commune de Ouaguenoune, brûlant sept personnes. Parmi les blessés, quatre enfants âgés de 2 à 4 ans et demi ont été grièvement brûlés et ont été transférés vers la clinique des grands brûlés d'Alger par les moyens de la

Protection civile et du CHU de Tizi-Ouzou, a-t-on précisé. Les trois autres victimes de l'incendie du véhicule sont deux hommes âgés respectivement de 73 et 38 ans et une femme âgée de 43 ans. Ils ont été légèrement atteints par le feu et ont été pris en charge au niveau du CHU Tizi-Ouzou, a-t-on ajouté de même source. M.L

Oran**Saisie de 12 quintaux de câbles en cuivre et de fibre optique volés, une arrestation**

Les services de la 20ème sûreté urbaine de Haï Fillaoucen, relevant de la sûreté de wilaya d'Oran ont arrêté, dernièrement, une personne impliquée dans le vol d'une quantité de 12 quintaux de câbles en cuivre et de fibre optique, a-t-on appris, dimanche, de la cellule de communication de ce corps de sécurité. La même source précise que dans le cadre de la lutte contre toutes les formes de criminalité, notamment celles liées à l'atteinte à l'économie nationale, les services de la 20ème sûreté urbaine de Haï Fillaoucen ont arrêté en flagrant délit un homme âgé de 38 ans, repris de justice, impliqué

dans une affaire de vol de biens de l'Etat, de sabotage volontaire de ces biens, détention d'objets volés, exercice d'une activité réglementée sans registre de commerce, fraude fiscale et récidive. L'enquête a été déclenchée suite à l'exploitation d'informations faisant état des agissements d'une personne, au niveau du territoire de compétence, activant dans le vol et le stockage de câbles en cuivre et de fibres optiques, indique la même source, ajoutant que la surveillance du suspect a conduit à son arrestation et à la saisie de la quantité de câbles volés. Après la délivrance d'une autorisation de perquisition par

le procureur de la République du tribunal de Fillaoucen, le domicile du suspect a été fouillé et dans lequel les policiers ont découvert une quantité de 12 quintaux de câbles en cuivre et de fibre optique, des tuyaux en cuivre, une somme de 513.000 dinars issue des revenus de la commercialisation des objets volés, des équipements servant au stockage et au vol, notamment une tronçonneuse et une balance de gros volume, ajoute la même source. Le suspect sera présenté devant les juridictions judiciaires compétentes, indique-t-on de même source. G.H

**Accidents de la circulation
12 morts et 201 blessés en 24 heures**

Douze (12) personnes sont décédées et 201 autres ont été blessées dans plusieurs accidents de la circulation survenus à travers le territoire national durant les dernières 24 heures, indique dimanche un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré à Constantine, avec 3 morts et 2 blessés, suite au renversement d'un véhicule en percutant un arrêt de bus dans la commune de Abid, a-t-on souligné. Outre les accidents de la route, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour prodiguer des soins de première urgence à 16 personnes incommodées par le monoxyde de carbone (Co) émanant d'appareils de chauffage et de chauffe-bains de leurs domiciles dans plusieurs wilayas. Suite aux intempéries et les fortes chutes de pluies enregistrées au niveau des wilayas de Chlef, Aïn Defla et Tissemsilt, les secours de la Protection civile ont repêché les corps de sept (7) personnes, emportées par les eaux de Oued Meknasa au lieu dit Sidi Laaroussi, daïra de Boukadir. Les opérations de recherche de trois (3) autres personnes disparues sont en cours, a-t-on fait savoir.

AMEL.Y

**Plus de 2 tonnes de stupéfiants saisies
En janvier et février écoulés**

Les services de la Sûreté nationale ont procédé, en janvier et février écoulés, à la saisie de plus de 2 tonnes et 500 grammes de stupéfiants, d'une quantité considérable de produits psychotropes, ainsi qu'à l'arrestation de 3558 individus impliqués dans la détention et le trafic de ces produits, lit-on dans un bilan rendu public dimanche par la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). "Dans le cadre des efforts de lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, les services de la police spécialisée dans la lutte contre les crimes liés au trafic de stupéfiants, ont saisi, lors des deux mois de janvier et de février 2021, au niveau national, près de 2 tonnes de stupéfiants, 302.091 comprimés psychotropes, ainsi que 4,293 kg de drogues dures (cocaïne)", détaille-t-on dans le communiqué des services de la DGSN. Les investigations et les recherches menées par les éléments de la police judiciaire ont permis également de "traiter 4849 affaires et d'arrêter 3558 individus impliqués dans la détention et le trafic des drogues et des comprimés psychotropes, ce qui a permis le démantèlement d'un nombre de réseaux criminels".

M.L

Saida**Des ateliers de formation en art dramatique au profit de jeunes des zones d'ombre**

Les premiers ateliers de formation en art dramatique ont été lancés, dimanche à la bibliothèque de lecture publique "Hadjji Aïssa" de la commune de Moulay Larbi (Saida), au profit de jeunes des zones d'ombre, a-t-on appris auprès des organisateurs. Ces ateliers, organisés par le théâtre régional "Sirat Boumediène" de Saida en collaboration avec la coopérative culturelle "Djawhara", comporte les domaines d'interprétation, d'expression corporelle, les marionnettes, a souligné le directeur du théâtre, Mohamed Akidi. Cette formation, tenue sous le slogan "découvrir et donner un nouveau souffle au théâtre", profite à plus de 30 jeunes des habitants des zones d'ombre, et comporte le à travers le théorique et la pratique. Ces ateliers de formation, qui se poursuivent quatre jours durant, sont encadrés par des enseignants spécialisés en théâtre que sont Mohamed Chouat, Mahfoudhi Bahria, et Mohamed Amine Chérifi. Les jeunes formés recevront des diplômes du théâtre régional "Sirat Boumediène".

H.J

Allou Rahou d'Oran Une passionnée de l'agriculture



A 74 ans, Allou Rahou éprouve une grande passion pour le travail agricole et le monde rural à Oran et le traduit sur le terrain à travers les expériences et initiatives afin d'accompagner la femme rurale. "Depuis mon jeune âge, je m'intéresse au monde de l'agriculture. J'appartiens à une famille de fellahs de la région de Boutlelis. Mon grand bonheur est de voir les efforts fournis durant la saison agricole couronnés de succès et nous en recueillons les fruits", indique cette septuagénaire, le sourire aux lèvres cachant le poids et la fatigue des années. Le parcours de cette agricultrice se distingue par plusieurs expériences dont la plantation d'arbres fruitiers et des plantes, ainsi que l'élevage de poules, de lapins et autres activités agricoles auxquelles elle se dévoue avec passion et enthousiasme dans ses champs de Misserghine et Aïn El-Kerma. Animée par une volonté de fer, Mme Rahou, qui possède une surface plantée d'oliviers et une autre d'arbres fruitiers, a réussi à introduire de nouvelles expériences pour varier les produits agricoles, sachant qu'elle a été la première femme à Oran à avoir initié le lancement d'un petit projet de culture de "l'or jaune", le safran. L'expérience a donné de bons résultats. Grâce à cette initiative, cet épice, cédé au prix fort sur les marchés internationaux, a fait son apparition dans la capitale de l'ouest algérien.

La septuagénaire, encouragée par ce succès a créé, en 2018, la première association nationale pour la promotion du safran, réunissant les producteurs de ce type de plante. Avant cette expérience, cette agricultrice a prouvé sa compétence en plantant, pour la première fois à Oran et avec succès, l'arbre de Moringa, puis a introduit ce type d'arbres aux multiples bienfaits à la forêt de M'sila d'Oran. Son activité dans la diversification des produits agricoles à Oran ne s'est pas arrêtée là, car Mme Rahou initie également d'autres expériences au niveau de sa pépinière, en expérimentant des plantes tropicales, dont des fruits comme le papaye, également couronné de succès. Malgré son âge, cette agricultrice tient à réaliser son rêve, à savoir la plantation de plantes aromatiques et médicinales au niveau de sa ferme d'Aïn El-Kerma (ouest d'Oran), au vu de l'importance de cette activité, qui représente un investissement prometteur dans le domaine de l'industrie de transformation.

Pour une meilleure vie de la femme rurale

D'autre part, Mme Allou Rahou accompagne la femme rurale pour l'amélioration de ses conditions de vie, la valorisation de son activité agricole, et la mise en avant de ses travaux manuels. L'objectif est de

rendre cette femme productrice au sens plein du terme. Pour ce faire, la septuagénaire a fondé, en 2007 à Oran, l'association "El Yed Fel yed" (la main dans la main). A ce propos, Mme Rahou indique que "le monde rural est un réservoir d'énormes énergies qu'il faut découvrir et exploiter. La femme rurale d'Oran dispose de grandes compétences dans l'activité agricole et l'artisanat, nécessitant son soutien à travers la création de petits projets à son profit et dans le milieu rural dans lequel elle vit". Dans ce cadre, l'association a ouvert un atelier de confection de tapis et de couvertures traditionnels "El Hanbel Bourabah" au profit de cette frange. Après avoir duré cinq années, le projet s'est arrêté en raison de la fermeture de l'unité de tissage appartenant à un privé de Tlemcen qui l'approvisionnait en matière première. Puis, il y a eu l'ouverture d'un autre atelier pour la transformation de l'agile et la fabrication de mosaïques, ainsi que la récupération de la matière pour sa transformation en objets d'art pour la décoration. En raison des us et coutumes empêchant la femme rurale de se déplacer hors wilaya pour participer aux expositions, l'association en question prend en charge cette mission afin de promouvoir des produits artisanaux faits à la main, afin de les commercialiser, dans le but d'améliorer leurs revenus, explique cette agricultrice.

C.V

Sidi Bel-Abbès

Sarah Zidelmel, une agente exemplaire de la protection civile

Sarah Zidelmel fait partie du corps de la protection civile de la wilaya de Sidi Bel-Abbès. Comme ses autres collègues, elle consacre sa jeunesse à ce noble métier qu'elle a choisi : porter secours aux autres en danger et affronter avec courage et abnégation les multiples risques. C'est à l'âge de 22 ans qu'elle rejoint l'unité d'intervention et de formation de ce corps basé à Alger. Son passage dans cette structure lui a permis d'acquérir une formation théorique et pratique lui permettant aujourd'hui de remplir sa mission au sein de l'unité principale de la protection civile de Sidi Bel-

Abbès. "Intégrer le corps de la protection civile a été un rêve d'enfance. A l'école, je restait admirative devant les agents venus nous prodiguer des conseils au titre des différentes campagnes de sensibilisation et de formation", explique-t-elle à l'APS. Pour elle, ce choix a été mûrement réfléchi. "Je rêvais de porter un jour la tenue de pompier et le rêve est devenu réalité", a ajouté Sarah qui se dit "consciente de la mission qui lui ai dévolue". Sans complexe et sans hésitation, cette agente de la protection civile embarque à bord de camions d'intervention pour investir le terrain des différents lieux d'accident comme

les incendies domestiques, les feux de forêts, les drames de la route ou les opérations de recherche de personnes portées disparues même dans les endroits à difficile d'accès. "Sauver la vie d'une personne est pour moi un véritable bonheur et une totale satisfaction. A chaque fois, le sentiment du devoir accompli remplit mon âme", explique-t-elle, ajoutant que rien ne vaut ces moments où l'on sauve la vie d'une victime. "Toute la fatigue et les difficiles efforts déployés disparaissent comme par enchantement lorsqu'une personne reprend conscience après son accident",

M.L

M'sila

Production de 1,54 million de quintaux de fourrages (DSA)



Une production de 1,54 million de quintaux de fourrages a été enregistrée à M'sila, au titre de l'actuelle saison agricole 2020-2021, ont indiqué dimanche les services de la direction de wilaya des services agricoles. (DSA). Cette production a connu une augmentation de 40 000 quintaux par rapport à celle réalisée l'année précédente, ont précisé les mêmes services, ajoutant que la quantité est constituée de fourrages secs, de foin et d'avoine notamment. En dépit de cette "légère" augmentation, la production fourragère dans la wilaya de M'sila reste "loin de satisfaire la demande des éleveurs de la wilaya", a-t-on considéré de même source, soulignant que des "campagnes de sensibilisation aborderont la stratégie du développement de la production fourragère". La même source a également fait savoir que cette stratégie repose sur deux volets, dont le premier consiste à sensibiliser les agriculteurs quant à la nécessité de réserver des parcelles de terre aux niveaux de leurs exploitations agricoles pour la plantation de fourrages verts, d'avoine, d'orge et de luzerne notamment. Le deuxième volet concerne la création de périmètres irrigués exclusivement consacrés pour la production des fourrages verts dans l'objectif, a-t-on expliqué, d'en augmenter la production et de réduire la consommation des fourrages secs. Les services de l'agriculture œuvrent, parallèlement au soutien aux éleveurs d'ovins et de bovins de la wilaya par l'acquisition de 564.000 qx d'aliments de bétail entre orge, son et fourrage vert, à encourager la production des fourrages verts notamment, et ce par la participation financière des Fonds de soutien agricole à la construction de bassins, de systèmes d'irrigation et de forages, a-t-on détaillé de même source, rappelant que 10 millions de qx de fourrages sont consommés annuellement par le cheptel à M'sila.

G.H

Adrar /commerce de Troc

Des exportations d'une valeur de plus de 170 millions DA vers les marchés africains en 2020

Des produits locaux d'une valeur globale de plus de 170 millions dinars ont été exportés vers les marchés africains, dans le cadre du commerce de troc frontalier au cours de l'année écoulée, a-t-on appris dimanche, auprès des responsables de la direction du commerce de la wilaya d'Adrar. Ces marchandises ont été exportées vers le Mali et le Niger puis vers d'autres pays africains en échange d'une valeur de 100 millions de dinars de produits importés, a indiqué à l'APS le directeur du commerce Yousfi Mohamed. Ces exportations concernent les dattes, du sel domestique, des produits en plastique, de l'aluminium, du fer et de l'acier, des produits de l'artisanat et des couvertures, selon la même source. Les importations, comportent, quant à elle, du bétail (Camelins, ovins et bovins), le henné, le thé vert, des épices, la viande séchée, en plus du maïs blanc, du riz, des légumineuses sèches et de certains tissus, a ajouté le même responsable. La direction du commerce d'Adrar s'emploie à sensibiliser les opérateurs activant dans le commerce sur les opportunités préconisées par les pouvoirs publics pour promouvoir le commerce de troc frontalier, dont l'objectif de diversifier les exportations dans le cadre du commerce extérieur suite à l'élargissement de la liste à 14 produits éligibles à l'exportation au titre du commerce de troc. L'activité de commerce de troc frontalier avec le Niger et le Mali concerne uniquement quatre wilayas de l'extrême sud du pays, à savoir Illizi, Tamanrasset, Adrar et Tindouf, conformément à l'arrêté interministériel (Commerce et Finances) publié au journal officiel N 44

M.LEILA

Intempéries

Au moins 07 morts dans les crues de Oued-Sly à Chlef

Des pluies torrentielles qui se sont abattues, samedi en fin de journée, sur la région de Chlef ont provoqué d'importantes crues. Le débordement de Oued-Sly a provoqué au moins la mort de 07 personnes et d'importants dégâts matériels. La recherche des survivants se poursuivait jusqu'à hier soir. « Les recherches sont toujours en cours en vue de retrouver trois personnes disparues, selon les déclarations de leurs familles et des riverains de ce cours d'eau », avait indiqué le capitaine Yahia Messaàdia, responsable de la protection civile de Chlef. Il a souligné le « renforcement des unités de recherches par des brigades cynotechniques spécialisées dans les recherches sous les décombres, en plus d'autres unités spécialisées dans les interventions durant les inondations ». En plus des éléments de la protection civile de Chlef, des fonctionnaires sont venues d'autres wilayas pour aider dans les opérations de recherches. Ainsi, 37 éléments de différents grades de la protection civile de Aïn Defla ont été envoyés samedi en soirée vers la commune d'Oued Sly (Chlef) en guise de renfort à leur homologues de cette wilaya à la



suite de la crue de l'oued Mekkassa. En plus de l'élément humain comportant notamment des plongeurs, cet élan de solidarité de la protection civile de Aïn Defla visant à prêter main forte à son homologue de Chlef a également été marquée par l'envoi de deux ambulances, d'un bus ainsi qu'un véhicule de transmissions, a-t-on précisé. « Nos éléments resteront à Chlef jusqu'à la fin de l'opération », a fait

savoir un responsable de ces unités signalant que les pompiers envoyés disposent d'un haut degré de célérité et d'efficacité d'intervention acquis à la faveur de leur mise en alerte de façon inopinée. Selon le capitaine Yahia Messaàdia, de la protection civile de Chlef, les fortes pluies qui se sont abattues samedi soir sur la wilaya de Chlef ont entraîné une crue de l'Oued Mekkassa qui ont emporté des véhicules. Jusqu'hier,

au moins 07 personnes ont trouvé la mort. Les recherches se poursuivaient. Plus de 300 agents de la Protection civile ont été déployés pour intervenir lors de ces inondations qui ont touché plusieurs wilayas du pays. Sur un autre plan, Le wali de Chlef, Lakhdar Sedas, qui s'était rendu sur les lieux samedi soir a transmis, les condoléances du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, aux familles des victimes de la crue de l'Oued Mekkassa causée par les récentes précipitations de pluies. « Le président de la République m'a appelé au téléphone, suite à la crue de l'Oued Mekkassa, afin de transmettre ses condoléances aux familles des victimes de cette catastrophe naturelle, ayant fait 6 morts », a fait savoir M. Sedas dans une déclaration à la presse. Le même responsable a affirmé qu'il s'était rendu aux domiciles des familles des victimes pour leur transmettre les condoléances du président de la République, en attendant la prise d'une série de mesures, dimanche, pour la prise en charge des victimes de cette catastrophe. Hier, une délégation ministérielle s'était rendue sur place.

Saïd Sadia

Ghardaïa

Promouvoir les nobles principes de fraternité et de respect au sein de la société

Le conseiller du président de la République chargé des zaouïas et associations religieuses, Aïssa Belakhdar, a exhorté samedi depuis Ghardaïa le "tissu associatif religieux et les zaouïas à se mobiliser pour promouvoir et faire véhiculer les nobles principes de la fraternité, la solidarité et le respect mutuel au sein de la société algérienne". S'exprimant devant un panel composé du tissu associatif et notables de la région de Ghardaïa, dans le cadre de sa visite dans la wilaya, M. Belakhdar a appelé les citoyens à "inculquer les principes nobles de l'Islam pour se prémunir contre les maux sociaux et la di-

vision entre le peuple algérien", soulignant que "l'Islam a été toujours le ciment et l'élément rassembleur de notre unité nationale". Le conseiller du président de la République n'a pas manqué de louer l'expérience des associations religieuses de Ghardaïa (Ibadite et Malikite) qui donne la parfaite illustration de l'enseignement religieux pour ancrer et consacrer les valeurs identitaires de la nation algérienne inspirées de la parole d'Allah (Coran) et de la Sunna du prophète Mohamed (QSSSL). "Je suis porteur d'un message de remerciement du président de la République M. Abdelmadjid Tebboune aux associations reli-

gieuses et aux zaouïas de la wilaya pour leur compréhension quant à la fermeture temporaire des mosquées et zaouïas imposée par la pandémie du coronavirus", a-t-il indiqué. "La société civile de la wilaya de Ghardaïa reste un exemple de solidarité et de compassion à prendre pour l'ensemble du pays, notamment en période difficile de la pandémie", a souligné M. Belakhdar. "Cette région qui a enfanté Moufidi Zakaria, le poète de la Révolution, reste une véritable école de spiritualité et de patriotisme qui éduque sur la voie de la rectitude et le bon sens pour la cause nationale", a-t-il ajouté.

H.J

Une vaste opération de nettoyage A travers les communes du Groupement d'Oran

Une vaste opération de nettoyage et de collecte des déchets ayant constitué des points noirs a été organisée, samedi, à travers les communes du Groupement d'Oran, a-t-on appris de la direction de wilaya de l'environnement. Cette campagne, organisée par la wilaya d'Oran, portant sur le nettoyage dans les communes du Groupement d'Oran, touche Oran, Bir El Djir, Es-Sénia, El Kerma et Sidi Chahmi dont les quartiers ont connu une accumulation des déchets, a indiqué la chargée de communication auprès de la direction précitée, Aïcha Mansouri. Cette opération, à laquelle ont pris part différentes directions de wilaya, des établissements de nettoyage publiques et privées, des entreprises chargées des espaces verts et des associations, intervient pour lever les déchets cumulés dans les communes du groupement d'Oran suite à la grève des travailleurs des centres d'enfouissement technique la semaine dernière, a-t-elle souligné. Un appel a été lancé aux associations environnementales, les comités de quartiers, la société civile et la population de la wilaya pour participer efficacement en vue de la réussite de cette opération, a-t-on fait savoir.



Des moyens matériels importants dont des camions, des grues, des bennes et autres engins ont été

mis à la disposition des participants à cette opération.

J.K

Mostaganem

Création de plus de 21.000 postes d'emploi en 2020

Plus de 21.000 postes d'emploi ont été créés durant l'année 2020 au niveau de la wilaya de Mostaganem, a-t-on appris dimanche du directeur de l'emploi de la wilaya. Bachir Mechti a déclaré à l'APS qu'il a été procédé, globalement à la création de 21.790 postes d'emploi dont 801 postes permanents, ce qui a contribué à stabiliser le taux de chômage au niveau de la wilaya aux environs de 10 pc. Il a souligné que les offres d'emploi qui ont été introduites au niveau de l'agence d'emploi de la wilaya, l'année écoulée, ont atteint durant la même période 4.924 offres en majorité dans le secteur privé à savoir 3.741 offres, contre 26.214 demandes de travail enregistrées. L'agence de l'emploi de la wilaya a procédé l'année écoulée à l'installation de 3864 demandes de travail, dans le cadre du travail classique et 165 bénéficiaires des dispositifs d'aide d'insertion professionnelle (DAIP) et de contrat de travail aidé (CTA), a ajouté le même responsable. Le dispositif de l'agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat a contribué à créer 171 postes d'emploi permanent par le financement de plus de 84 projets dans différents domaines aussi importants que l'agriculture, le Bâtiment, les travaux publics, les métiers et les services qui s'ajoutent aux 201 postes d'emploi permanents ayant été créés à travers la Caisse nationale de l'assurance chômage pour quelque 94 projets, selon le directeur de l'emploi. Durant cette période, 778 personnes ont bénéficié d'aide à l'insertion professionnelle et sociale, en application de l'instruction interministérielle portant sur la régulation de cette catégorie et qui concerne dans la wilaya de Mostaganem 9.494 bénéficiaires du contrat-pré-emploi, a-t-on expliqué. M. Mechti a expliqué que le nombre de postes d'emploi qui ont été créés durant l'année 2020 a connu une baisse sensible notamment à cause de l'impact de la pandémie du Covid-19 sur le marché du travail et sur la cadence économique de façon générale.

Benbouzid instruit les responsables du secteur d'ouvrir les canaux du dialogue



Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid, a instruit les responsables de son secteur d'ouvrir les canaux du dialogue en vue de régler les problèmes en suspens, soulignant son attachement à leur ancrage avec le partenaire social et au renforcement de la bonne gouvernance, a indiqué dimanche un communiqué du ministère. Dans le cadre du renforcement et de la promotion du dialogue avec le partenaire social prôné, à maintes reprises, par le Président de la République, le ministre a instruit les Directeurs de la Santé et de la Population (DSP) des wilayas ainsi que les Directeurs généraux et Directeurs des Etablissements publics de santé d'ouvrir les canaux du dialogue en vue du règlement des problèmes en suspens ou de la concertation sur les questions importantes, touchant à la vie professionnelle des personnels du secteur", ajoute-t-on de même source. Les

instructions de M. Benbouzid ont porté également sur "l'adoption du dialogue et la concertation en tant que méthode de travail pour le règlement des conflits et la négociation sur toutes les questions intéressant les personnels de la santé. Ordonnant l'organisation de rencontres périodiques avec les partenaires sociaux agréés au niveau des Directions de la Santé et de la Population et des Etablissements publics de santé, le ministre a exigé, en outre, la communication aux services de son Cabinet du calendrier avec une synthèse des rencontres de 2021. Par ailleurs, les responsables du secteur ont été instruit de "présenter à l'Inspection générale du département ministériel un rapport sur toute défaillance enregistrée concernant les rencontres avec les partenaires sociaux, précisant que des missions seront organisées, au besoin, tout en se référant aux différentes instructions de l'Administration centrale concernant les modes de règlement des litiges. Rappelant,

à ce titre, les dispositions de la loi N90-02 du 06 février 1990, notamment dans son volet relatif à la prévention et au règlement des conflits collectifs de travail, le ministre a appelé à l'organisation, chaque trimestre, d'une rencontre d'évaluation du bilan des rencontres avec les partenaires sociaux et des questions les plus importantes résolues ou en voie de résolution avec justification des questions encore en suspens. Entre autres instructions données par le ministre, ajoute le communiqué, "le bannissement de l'action unilatérale en termes de prise de décisions sans retour aux dispositions des lois et règlements en vigueur, notamment l'Ordonnance N06-03 du 15 juillet 2006 portant Statut général de la Fonction publique et le décret exécutif N20-373 du 12 décembre 2020 relatif aux positions statutaires du fonctionnaire". Il a en outre appelé au "traitement des exceptions dans leur cadre juridique et réglementaire loin des décisions irréflechies et irresponsa-

bles", "la mise en place d'équipes d'inspection pour les cas en suspens en vue de leur trouver des solutions", et "la présentation d'un bilan social annuel aux services du Cabinet sur les activités les plus importantes: règlement des conflits, promotions collectives et formations au profits des personnels". Enfin, M. Benbouzid a souligné sa détermination, à "ancrer la culture du dialogue sérieux et franc avec le partenaire social afin de traiter les préoccupations soulevées, renforcer la bonne gouvernance et faire face ensemble aux difficultés et défis suprêmes qui se posent au pays. Il a préconisé, dans ce sens, de faire montre d'un haut sens de responsabilité, notamment au regard de la conjoncture sanitaire que traverse l'Algérie en raison de la pandémie de Covid-19 et la nécessité de préserver les droits de l'employé et de lui faciliter les moyens de s'acquitter de ses missions dans de bonnes conditions.

CHU d'Oran

De 3 à 4 cas de cancer de la langue annuellement (spécialiste)

De 3 à 4 cas de cancer de la langue, sont enregistrés annuellement par le service d'ORL du Centre hospitalo-universitaire (CHU) d'Oran, a-t-on appris samedi de la responsable de ce service. "De tous les cancers que nous rencontrons quotidiennement, ce type est de loin le plus difficile et le plus foudroyant des cancers. Malheureusement il reste toujours méconnu chez nous", a précisé à l'APS, Pr. Zoubida Serradji. "C'est un cancer qui se développe très rapidement. Sa croissance est très rapide et ses complications sont multiples. Il en est ainsi parce que le cancer de la bouche est souvent diagnostiqué à un stade déjà avancé", a-t-elle fait savoir. Classiquement, le cancer de la langue touche avec prédilection le sujet âgé (de 50 à 60 ans), a-t-elle expliqué, soulignant "cependant, nous avons enregistré plusieurs cas chez la population jeune. J'ai personnellement reçu des malades de 30, 35 et 38 ans atteints de ce cancer à des

stades très avancés". Parmi les causes, il y'a la mauvaise hygiène buccodentaire, le tabac aussi l'alcool, a-t-on fait savoir. Malheureusement, ce type de cancers ne laisse pas trop de temps au malade, il s'avère fatale dans la plupart des cas puisqu'il est diagnostiqué tardivement, car les gens ignorent ses symptômes et le confondent avec de simples lésions de la langue du au frottement avec les dents, a-t-elle ajouté. La symptomatologie des tumeurs de langues est très variable. Elle peut se manifester par des signes évidents comme une ulcération ou une tuméfaction visible sur les bords libres de la langue. Elles peuvent également passer inaperçues ne se révélant que par des otalgies (manifestation douloureuse localisée au niveau de l'oreille), une légère gêne à la mastication ou par de simples picotements aux épices. La personne peut aussi avoir du mal à articuler, décrit la spécialiste, faisant remarquer qu'il y a souvent une



importante perte de poids car la personne mange beaucoup moins. Pour ce qui est de dépistage précoce, il faut s'assurer d'une bonne santé

buccodentaire et consulter un dentiste au moins deux fois par an, a-t-elle conseillé.

AMINE .R

La relation de travail entre employeur et salariés

Qu'est-ce qui rend une entreprise performante et prospère? On aura tout entendu! Des ventes qui génèrent des profits, une bonne stratégie de marketing, la créativité, la vision et même un slogan attrayant. Mais le facteur clé derrière tout cela, la chose qui rend tout cela possible, c'est la relation employeur employé.

Et pourquoi? Parce que la force d'une entreprise se mesure à celle de sa main-d'œuvre. Une bonne relation employeur employé peut conduire au bonheur et bien-être des employés, qui lui conduit inévitablement à la performance et au succès d'une entreprise. Il y a certaines choses que l'employeur puisse faire afin de maintenir, de motiver et de développer une relation saine avec son capital humain. En voici quelques-unes!

Les obligations morales

Commençons par les questions plus éthiques, en d'autres termes, les obligations morales. Qu'il s'agisse de protéger le bien-être des employés, de les traiter avec respect, de leur offrir de bonnes conditions de travail, de ne pas abuser de son pouvoir ou d'user de discrimination à leur encontre. Bien sûr, la fidélité va dans les deux sens. Les employés devraient aussi user de professionnalisme, que ce soit en travaillant de manière efficace, offrir un préavis avant de quitter ou respecter les accords de confidentialité. Une re-



lation employeur employé saine se doit d'aller à double sens.

Découvrir les points forts

Je dis toujours la première étape, c'est de savoir! Lorsque vous êtes en mesure de détecter les points forts de vos collègues, ce qui est naturel pour eux, ainsi que les zones où ils peuvent sembler nager à contre-courant, vous saurez aligner les tâches et responsabilités en fonction de ces talents. Ainsi, ils seront plus heureux dans ce qu'ils font, et finalement, vous aiderez à connaître plus de succès. Une saine relation employeur employé débute par une reconnaissance des points forts de l'au-

tre personne et lui donnant la possibilité d'utiliser ces forces. Vous saurez ainsi apprécier réellement la façon dont cette personne est bâtie. Inversement, en sachant quelles sont vos propres forces, et en découvrant vos points communs et vos différences, vous pouvez créer cette étincelle qui vous permettra de comprendre les réflexes naturels les uns les autres.

Motiver les gens de la façon dont ils doivent être motivés

En plus de connaître les points forts de chacun, la "collaboration gestionnaire-employés" peut être

considérablement améliorée lorsqu'on sait comment motiver quelqu'un. Et ce qui est encore plus fondamental, c'est la prise de conscience de ceci : ce qui vous motive ne motive pas nécessairement l'autre personne. Par exemple, disons qu'en tant qu'employeur, vous aimez la compétition, battre des records et être le meilleur. Vous êtes motivé par les chiffres, le classement et le fait d'être évalué ou mesuré dans votre travail. Par contre, votre employé est plus soucieux de maintenir un environnement de travail agréable, veut simplement impliquer les autres dans les processus de décisions et ira même jusqu'à

mettre son travail de côté pour aider ses collègues. Ce que vous ne réalisez peut-être pas, c'est que de mettre cet employé en concurrence directe avec les autres est susceptible de ne rien faire de mieux que de démotiver ce dernier.

Être sensible à leur état émotionnel

J'ai été témoin de cette situation beaucoup trop souvent: un employeur et des employés qui se confrontent parce qu'il y a un flagrant manque de sensibilité quelque part. Quand les gens sont très résistants à la critique, ils supposent parfois que tout le monde autour d'eux sont à l'épreuve comme ils sont, et, par conséquent, ils ne choisissent pas toujours leurs mots avec soin ou ne démontrent assez d'empathie avec les personnes les plus sensibles qui en auraient besoin. Il y a certaines questions que vous devez vous poser. Vis-à-vis une situation stressante, vos employés prendront-ils plus ou moins de temps que vous ne pensez pour s'en remettre? Reçoivent-ils l'encouragement dont ils ont besoin? Ont-ils besoin de quelques tapes supplémentaires sur le dos de temps en temps? Une saine relation employeur-employé n'est pas toujours facile, mais la minute où vous commencez à investir un peu de temps sur vos employés, les avantages se manifesteront dans toute l'organisation.

Nucléaire

L'Iran appelle les pays européens à éviter "toute menace ou pression"

Le président iranien, Hassan Rohani, a exhorté dimanche les pays européens à éviter "toute menace ou pression" dans les négociations avec Téhéran sur son programme nucléaire. "La meilleure façon de résoudre les problèmes avec les partenaires européens à différents niveaux bilatéraux, régionaux et internationaux, ce sont des négociations basées sur le respect mutuel et évitant toute menace ou pression", a estimé M. Rohani, lors d'une rencontre avec le ministre irlandais des Affaires étrangères, Simon Coveney, a indiqué un communiqué de la présidence iranienne. M. Rohani a renouvelé ses critiques contre "l'inactivité de l'Europe par rapport aux engagements" de l'accord, ajoutant que l'Iran s'était engagé à le "préservé" en tant que "la seule partie à en avoir payé le prix". Cette déclaration intervient quelques jours après que l'Allemagne, la France et la Grande-Bretagne ont abandonné un projet de résolution dénonçant Téhéran auprès de l'Agence internationale de l'énergie atomique



(AIEA), le gendarme onusien du nucléaire. Téhéran a salué jeudi cette décision qui permettait de garder "ouverte la voie de la diplomatie" sur la question du nucléaire iranien. Le 23 février, l'Iran avait commencé à restreindre certaines inspections de l'AIEA, après l'expiration de l'échéance fixée par son Parlement pour la levée des sanctions américaines. Néanmoins, l'Iran et l'AIEA ont conclu un accord technique temporaire deux jours, auparavant, pour li-

miter l'ampleur de la suspension de certaines inspections pour une durée pouvant aller jusqu'à trois mois. Le ministre iranien des Affaires étrangères, Mohammad Javad Zarif, qui devrait également rencontrer son homologue irlandais plus tard dans la journée, avait écrit sur Twitter vendredi qu'il présenterait "prochainement" un "plan d'action constructif et concret de Téhéran par le biais des voies diplomatiques appropriées". M.L.

Covid-19

Moins 2.588.597 décès dans le monde

La pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19) a fait au moins 2.588.597 décès dans le monde depuis son apparition fin décembre 2019, selon un bilan établi à partir de sources officielles dimanche. Plus de 116.415.200 cas d'infection ont été diagnostiqués depuis le début de l'épidémie. La grande majorité des malades guérissent, mais une part encore mal évaluée conserve des symptômes pendant des semaines, voire des mois. Les chiffres se fondent sur les bilans communiqués quotidiennement par les autorités sanitaires de chaque pays. Sur la journée de samedi, 8.431 nouveaux décès et 406.668 nouveaux cas ont été recensés

dans le monde. Les pays qui ont enregistré le plus de nouveaux décès dans leurs derniers bilans sont les Etats-Unis avec 1.752 nouveaux morts, le Brésil (1.555) et le Mexique (779). Les Etats-Unis sont le pays le plus touché tant en nombre de morts que de cas, avec 524.362 décès pour 28.952.953 cas recensés, selon le comptage de l'université Johns Hopkins. Après les Etats-Unis, les pays les plus touchés sont le Brésil avec 264.325 morts et 10.938.836 cas, le Mexique avec 190.357 morts (2.125.866 cas), l'Inde avec 157.756 morts (11.210.799 cas), et le Royaume-Uni avec 124.419 morts (4.213.343 cas). Parmi les pays les plus durement touchés, la République

tchèque est celui qui déplore le plus grand nombre de morts par rapport à sa population, avec 203 décès pour 100.000 habitants, suivi par la Belgique (192), la Slovaquie (187), le Royaume-Uni (183) et le Monténégro (169). L'Europe totalisait dimanche à 11H00 GMT 873.514 décès pour 38.570.868 cas, l'Amérique latine et les Caraïbes 696.644 décès (21.980.365 cas), les Etats-Unis et le Canada 546.570 décès (29.836.473 cas), l'Asie 259.298 décès (16.342.065 cas), le Moyen-Orient 106.064 décès (5.692.658 cas), l'Afrique 105.554 décès (3.960.023 cas), et l'Océanie 953 décès (32.748 cas). M.L.

Sénégal

Un jeune homme tué lors d'une manifestation dans le sud

Un jeune homme de 17 ans a été tué par balles samedi lors d'une manifestation dans le sud du Sénégal, a indiqué un responsable gouvernemental cité par des médias. L'adolescent a trouvé la mort lors d'affrontements entre manifestants et policiers à Diaobé, a dit le responsable cité par l'agence Reuters. Dans un communiqué, le Mouvement de Défense de la Démocratie (M2D), une coalition d'op-

posants, a appelé à trois jours de manifestations à partir de lundi. Ousmane Sonko, ancien inspecteur des impôts de 46 ans, arrivé troisième à l'élection présidentielle de 2019 avec 15% des voix, bénéficie d'un large soutien parmi la jeunesse sénégalaise. L'opposant a été arrêté pour "trouble à l'ordre public" à la suite de manifestations de soutien à travers le pays. Une employée d'un salon de beauté l'a accusé de viol le mois der-

nier. Il a été convoqué pour comparaître après la levée de son immunité parlementaire la semaine dernière. Au cours des deux derniers jours, au moins cinq personnes ont été tuées lors d'affrontements entre la police et les sympathisants de l'opposant Ousmane Sonko, visé par des accusations de viol et dont l'arrestation mercredi 3 mars répond, selon eux, à des motivations politiques. L.M.

Palestine : Les forces d'occupation ouvrent le feu sur des pêcheurs et des agriculteurs à Ghaza

La marine et les forces d'occupation israéliennes ont ouvert le feu dimanche sur des pêcheurs palestiniens naviguant au large de la bande de Ghaza et sur des éleveurs à l'est de Khan Younis dans deux incidents distincts, selon des sources locales citées par l'agence de presse palestinienne Wafa. Des bateaux de la marine israélienne ont ouvert le feu et utilisé des canons à eau sur des pêcheurs alors qu'ils naviguaient à environ trois milles marins du rivage, causant des dommages partiels à au

moins un bateau et obligeant les pêcheurs à retourner sur le rivage, ajoute la même source. Par ailleurs, les forces de l'occupation israélienne stationnées dans des tours de guet militaires le long de la clôture du périmètre de Ghaza à l'est de Khan Younis, au sud de la bande, ont ouvert des tirs aléatoires sur les agriculteurs et les éleveurs palestiniens alors qu'ils faisaient paître leurs troupeaux dans la région. Aucun blessé n'a été signalé. L'armée d'occupation israélienne ne permet pas aux Palestiniens de se

trouver à moins de 300 mètres de la clôture périphérique entourant la bande de Gaza, qu'elle a déclarée unilatéralement comme zone tampon, et ouvre souvent le feu sur les agriculteurs et quiconque atteint ces zones. Le harcèlement par la marine israélienne des pêcheurs palestiniens au large de Ghaza est également un phénomène quotidien et vise à saper l'industrie de la pêche à Ghaza, une source vitale de revenus pour des milliers de familles. M.L.

Le point de l'actualité africaine

CHAHID EL HAFID

Le président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), secrétaire général du Front Polisario et Chef suprême des Forces armées, Ibrahim Ghali, a présidé, samedi, une cérémonie de sortie de nouvelles promotions de l'Armée populaire de libération sahraouie (APLS) à l'école du Chahid Ouali Askria, a rapporté l'Agence de presse sahraouie (SPS).

BIR LAHLOU (Territoires libérés)

- Les unités de l'Armée populaire de libération sahraouie (APLS) ont poursuivi, samedi pour le 115e jour consécutif, leurs attaques contre les sites de re-tranchement de l'armée d'occupation marocaine au niveau du mur de sable, a indiqué un communiqué du ministère sahraoui de la Défense.

ADDIS-ABEBA

- L'Union africaine (UA) a condamné les actes de violence et de pillage survenues dans plusieurs villes du Sénégal, ayant fait des morts et des blessés. Dans un communiqué publié samedi, le président de la Commission de l'UA, Moussa Faki Mahamat a exprimé sa "préoccupation face aux événements au Sénégal ayant entraîné la perte de vies humaines et des dégâts matériels".

PORT HARCOURT (Nigeria)

- Six Chinois, trois Indonésiens, un Gabonais, et quatre Nigériens, membres d'équipage d'un navire de pêche capturé début février par des pirates au large des côtes gabonaises ont été libérés samedi par l'armée nigérienne, a indiqué l'armée à la presse.

ADDIS-ABEBA

- La Guinée et la République démocratique du Congo (RDC) ont signalé 29 cas de virus Ebola et 13 décès à ce jour, a indiqué samedi le Centre africain de contrôle et de prévention des maladies (CDC Afrique).

OUAGADOUGOU

- Au moins cinq personnes dont un militaire ont été tuées, samedi, dans une embuscade tendue par des individus armés contre une patrouille de l'armée burkinabè dans la localité de Gaskindé, dans la province sahélienne du Soum (nord), a rapporté l'Agence d'information du Burkina (AIB).

DAKAR

- Le Mouvement de défense de la démocratie, qui regroupe des opposants au président Macky Sall, a appelé dimanche les Sénégalais "à descendre massivement dans les rues", "pendant trois jours à compter du lundi 8 mars".

DAKAR

- La Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao) a condamné samedi les violences survenues ces derniers jours au Sénégal, appelant "toutes les parties à la retenue et au calme", a indiqué un communiqué de l'organisation.

TRIPOLI

- La réouverture partielle de la route côtière libyenne reliant notamment la ville de Syrte à Mesrata, se fera dimanche, a-t-on indiqué samedi de source proche du Comité militaire mixte libyen (5+5) et des autorités locales de Syrte citées par les médias.

LOME

- Le ministre togolais des Affaires étrangères, Robert Dussey a affirmé, samedi, que les participants à la deuxième réunion du Groupe de soutien à la transition au Mali (GST-MALI), prévue le 8 mars courant, à Lomé (Togo), œuvreront à consolider les acquis de la transition en cours.

KHARTOUM

- Le président égyptien, Abdel Fattah el-Sissi, a rejeté samedi, depuis le Soudan où il effectuait une visite, l'intention de l'Ethiopie de procéder à la seconde phase de remplissage de son mégabarrage sur le Nil. G.H.

Sport

"La pratique féminine en Algérie accuse du retard" (association)

La pratique sportive chez la femme algérienne, considérée comme le leitmotiv de l'Association nationale pour la promotion et le développement du sport féminin (ANPDSF), "accuse un retard considérable" sur le terrain et nécessite une impulsion effective, a estimé la présidente de l'association. "Considérant l'environnement approprié et le caractère conservateur de notre société, la pratique sportive est encore sous l'emprise de certaines coutumes. Malgré cela, il y a des femmes qui pratiquent le sport, mais leur proportion est toujours insuffisante", a indiqué à l'APS, la présidente de l'ANPDSF, Dounia Hedjab, rappelant que la pratique sportive reste un facteur important pour l'équilibre psychologique et physique. Créée en 1997 puis réactivée en 2017, l'ANPDSF contribue à travers sa présence dans 46 wilayas du pays au développement de la pratique féminine, tout en prenant en considération la mutation sociale qui ne cesse de s'imposer en Algérie. "Sachant que la pratique sportive dans les pays musulmans ne fait pas, généralement, l'unanimité, la femme qui a choisi une activité sportive quelconque, se lance réellement dans un combat identitaire d'existence pour conserver son acculturation traditionnelle et moderne. De là, notre travail repose, en grande partie, sur la promo-



tion du sport de proximité et la dynamisation de sa pratique dans un cadre organisé et sérieux. C'est ce qui assurera, à mon sens, l'épanouissement et l'évolution de la pratique sportive féminine chez nous", a avancé la journaliste. Depuis quelques années, l'ANPDSF essaye d'établir un diagnostic et déceler les raisons qui empêchent la femme de pratiquer le sport, afin d'en définir les solutions possibles et essayer de réunir les conditions pour un environnement propice pour la pratique du sport chez la femme algérienne, avec la mobilisation de tous les

acteurs dont les responsables des fédérations sportives. De l'avis d'anciennes athlètes, aujourd'hui femmes au foyer ou converties en entraîneurs, le sport féminin algérien possède un potentiel important, pour peu qu'on lui offre les conditions pour lui permettre de s'exprimer à travers la formation et le sport scolaire. Pour ces observatrices de par leur expérience, le développement du sport féminin doit commencer par l'intensification des activités sportives scolaires et universitaires.

T.Y

Foot / CAN-2021 (U17)

"L'EN attend toujours l'autorisation pour s'envoler au Maroc"

Le Directeur technique national (DTN) de la Fédération algérienne de football (FAF), Ameer Chafik, a indiqué dimanche que l'instance fédérale attendait toujours l'autorisation de la part des autorités marocaines pour permettre à la sélection des U17 de s'envoler pour le Maroc, afin de prendre part à la Coupe d'Afrique des nations CAN-2021 de la catégorie (13-31 mars). "Jusqu'à l'heure actuelle, nous sommes toujours dans l'attente du feu vert des autorités marocaines pour nous envoler pour le Maroc. Nous sommes en train

d'éloigner les joueurs de cet imprévu, d'ailleurs nous avons programmé un match amical pour ce dimanche face à la réserve du Paradou AC, qui vient remplacer le test qu'on devait disputer au Maroc face à la Côte d'Ivoire", a indiqué à l'APS le DTN. Le départ de la sélection algérienne des U17 pour le Maroc, initialement prévu samedi, a été reporté "en raison de la décision de fermeture de l'espace aérien marocain jusqu'au 21 mars. Une décision liée à l'évolution de la situation sanitaire en rapport avec les nouveaux variants de la Covid-19", selon les explications de

la FAF. Après l'annulation du match face à la Côte d'Ivoire, même le second test amical, programmé pour le 10 mars face à la Zambie au Maroc, est incertain. Versée dans le groupe B, l'Algérie débutera le tournoi le 14 mars face au Congo, avant de croiser le fer avec la Tanzanie (17 mars) puis le Nigeria (20 mars). L'unique participation de l'Algérie à la CAN des U17 date de 2009, lors de l'édition disputée à domicile, qui avait vu les joueurs de l'ancien sélectionneur Athmane Ibrir atteindre la finale, perdue face à la Gambie (3-1).

M.K

FOOT / LIGUE DES CHAMPIONS (3E JOURNÉE)

Le CRB se complique la tâche, le MCA se relance à Thiès

Le CR Belouizdad et le MC Alger, les deux représentants algériens en Ligue des champions d'Afrique de football, ont connu des fortunes diverses, à l'occasion de la 3e journée de la phase de poules, disputée vendredi et samedi. Si le CRB, versé dans le groupe B, a été tenu en échec à domicile par les Soudanais d'Al-Hilal (1-1) au stade du 5-Juillet, le "doyen" a réalisé une excellente opération en allant s'imposer à Thiès (70 km de Dakar) face au club sénégalais de Teungueth FC (1-0), mettant ainsi fin à 42 ans de disette en

déplacement en compétitions africaines. Le Chabab, qui se devait de réagir après la lourde défaite concédée à Dar Es-Salaam (Tanzanie) devant les Sud-africains de Mamelodi Sundowns (1-5), a complètement raté sa sortie face à Al-Hilal. Une contre-performance qui hypothèque les chances des Belouizdadis pour la qualification aux quarts de finale. Dos au mur, le Chabab est contraint à l'exploit, dès son prochain rendez-vous, prévu le 16 mars à Khartoum face à Al-Hilal, pour espérer se repositionner et rester en course. La

défaite des Congolais du TP Mazembe samedi à domicile face à Mamelodi Sundowns (1-2), est venue donner un brin d'espoir au CRB, dont le destin est toujours entre ses mains. De son côté, le MCA a réussi à s'imposer à Thiès grâce à une réalisation d'Abdennour Belkheir (13e). Un succès qui a permis aux Algérois de monter à la deuxième place au classement du groupe D (5 pts), derrière le leader ES Tunis (7 pts), vainqueur à domicile des vice-champions d'Afrique égyptiens du Zamalek (3-1).

AMINE.R

Foot - Ligue 1 / USM

Bel-Abbès

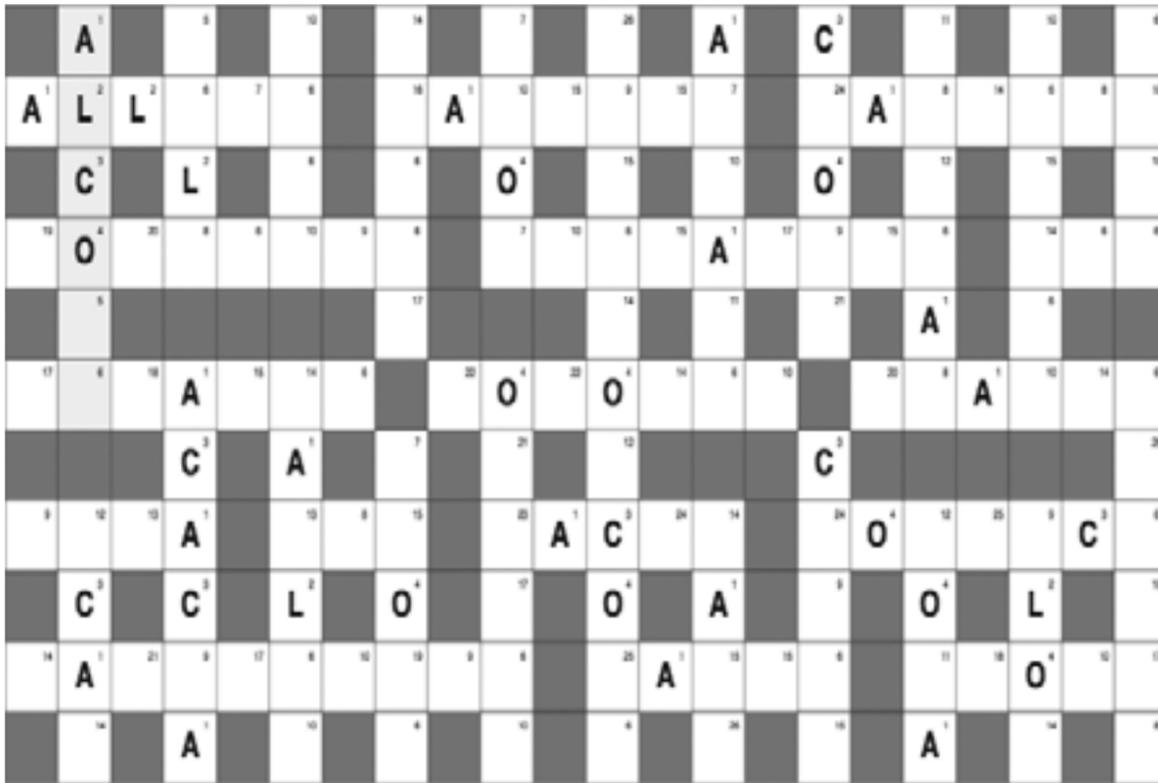
Les joueurs crient leur détresse



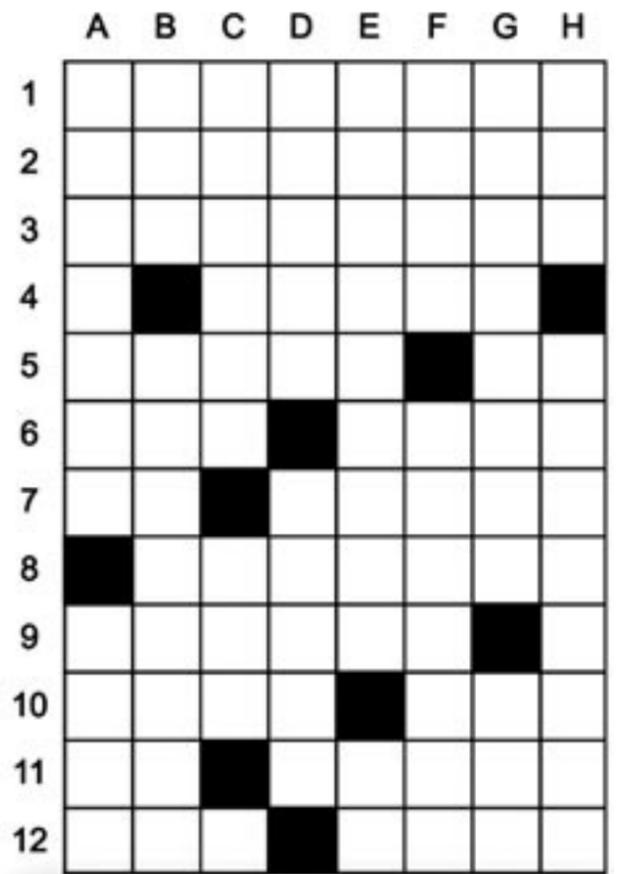
La situation va de "mal en pis" à l'USM Bel-Abbès, ont déploré les joueurs de cette équipe qui vient d'essuyer sa huitième défaite de la saison en s'inclinant dans le derby de l'Ouest face au RC Relizane (1-0) au stade Mohamed-Boumezrag de Chlef, dans le cadre de la 16e journée de Ligue 1 de football. S'exprimant sur la page officielle du club, des joueurs de l'USMBA ont crié leur "désarroi" vis-à-vis de la situation "très délicate" dans laquelle s'est retrouvée leur équipe. "Les conditions dans lesquelles on travaille ne sont pas dignes d'un club évoluant parmi l'élite. Figurez-vous, nous nous sommes déplacés à Chlef, le matin même du match (vendredi), de surcroît sur nos frais personnels. Un club de l'envergure de l'USMBA ne mérite pas ce qu'il lui arrive", a déclaré d'emblée le gardien de but, Abdelkader Zaarate, appelant les supporters à entourer leur équipe "pour lui éviter des lendemains incertains". Pour sa part, le capitaine d'équipe, Nacereddine Benlebna, a qualifié de "catastrophique" la situation prévalant au sein de la formation de la "Mekerra", estimant que le fait de se déplacer quelques heures seulement à Chlef avant le match "n'est pas digne d'un club professionnel". Il a rappelé, au passage, que ses coéquipiers et lui n'ont pas obtenu leur dû depuis plusieurs mois. "Personnellement, je n'ai pas été payé depuis la saison passée, et si je continue à défendre les couleurs de l'USMBA, c'est parce qu'il s'agit de mon club où j'ai grandi", a-t-il expliqué. Et d'ajouter : "Au train où vont les choses, le club va droit vers le purgatoire, vu qu'il a été totalement délaissé. Je lance un appel à tous ceux qui sont concernés par l'avenir de l'USMBA pour intervenir. Quand on n'a même pas les frais de déplacement d'une équipe, ça veut dire que les clignotants sont désormais au rouge". Même son de cloche chez le défenseur Sofiane Khadir : "La situation du club est connue de tout le monde. En tant que nouveau joueur dans l'équipe, ça fait six mois que je n'ai pas perçu le moindre salaire. Pendant toute cette période, je n'ai eu droit qu'à 20.000 DA. Ça pourrait étonner certains, mais c'est la triste réalité". Il en a profité pour lancer un appel aux autorités locales pour intervenir, mettant la balle dans le camp des responsables. "Nous avons tout fait, en tant que joueurs, pour éviter ce triste sort à l'équipe, mais c'est devenu insupportable. Ceux qui ne sont pas capables d'assumer leurs responsabilités n'ont qu'à partir", s'est-il encore insurgé. Un autre nouveau joueur de l'équipe, en l'occurrence Amine Belmokhtar, est monté, à son tour, au créneau. "Les choses ont atteint un degré de gravité incommensurable. Depuis le début de la saison, on ne fait que dépenser de notre propre argent, et le moment est venu pour dire qu'on en a vraiment assez.

MALIKA K

Mots codés



Mots croisés



HORIZONTALEMENT :

1. Susceptible de se transformer. 2. Pigment qui fait bronzer. 3. Peupler de petits poissons. 4. Ville de Seine-et-Marne. 5. Orné d'un diadème. Déterminant possessif. 6. Vus dans le livre. Entendu pendant un festin. 7. Ça ajoute quelque chose. Couche profonde de la peau. 8. Propre à un quadrupède à longues oreilles. 9. Statues à genoux. 10. Époustoufla. Massif du Gothard. 11. Supposons... Tradition prophétique.

VERTICALEMENT :

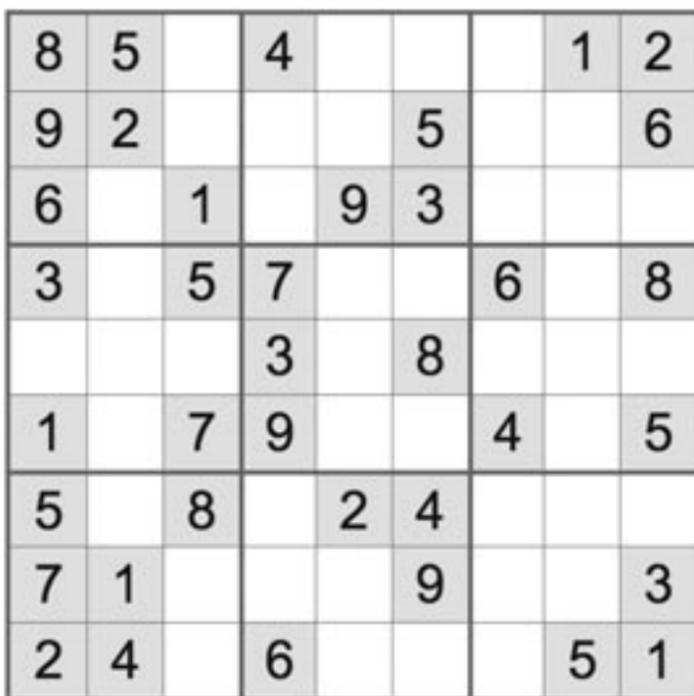
A. Comme un vieux vernis. Montagne de Thessalie. B. Rimbaud y a vu un dormeur. Autosuffisance. C. Invitation à la prière. On peut l'appeler capucin. D. S'enrouler sur soi-même (se). Passas à table. E. De façon à rendre service. Raccourci pour une Europe. F. Maintenu contre soi. Diaprant. G. Auquel on n'a encore rien pris. Ignorant. H. Il s'est croisé lors des duels. Conduiras.

Mots mélangés

ACTRICE ANTIMOINE
APTE ARTERE
ARTISANAT AVANT
BAGUE BIENVENU
CALCAIRE CENTUPLE
CRIEUR DEFI
DENUDER DIGITALE
FANGE FLONFLONS
GLAND LABOURAGE
LANTERNE LASCIF
LATRINES LEGUMIER
LIEUSE MONTEUR
NANA NEPE NITRATE
NOCTURNE
ODORAT PALET
SAISIE
SIGNALER

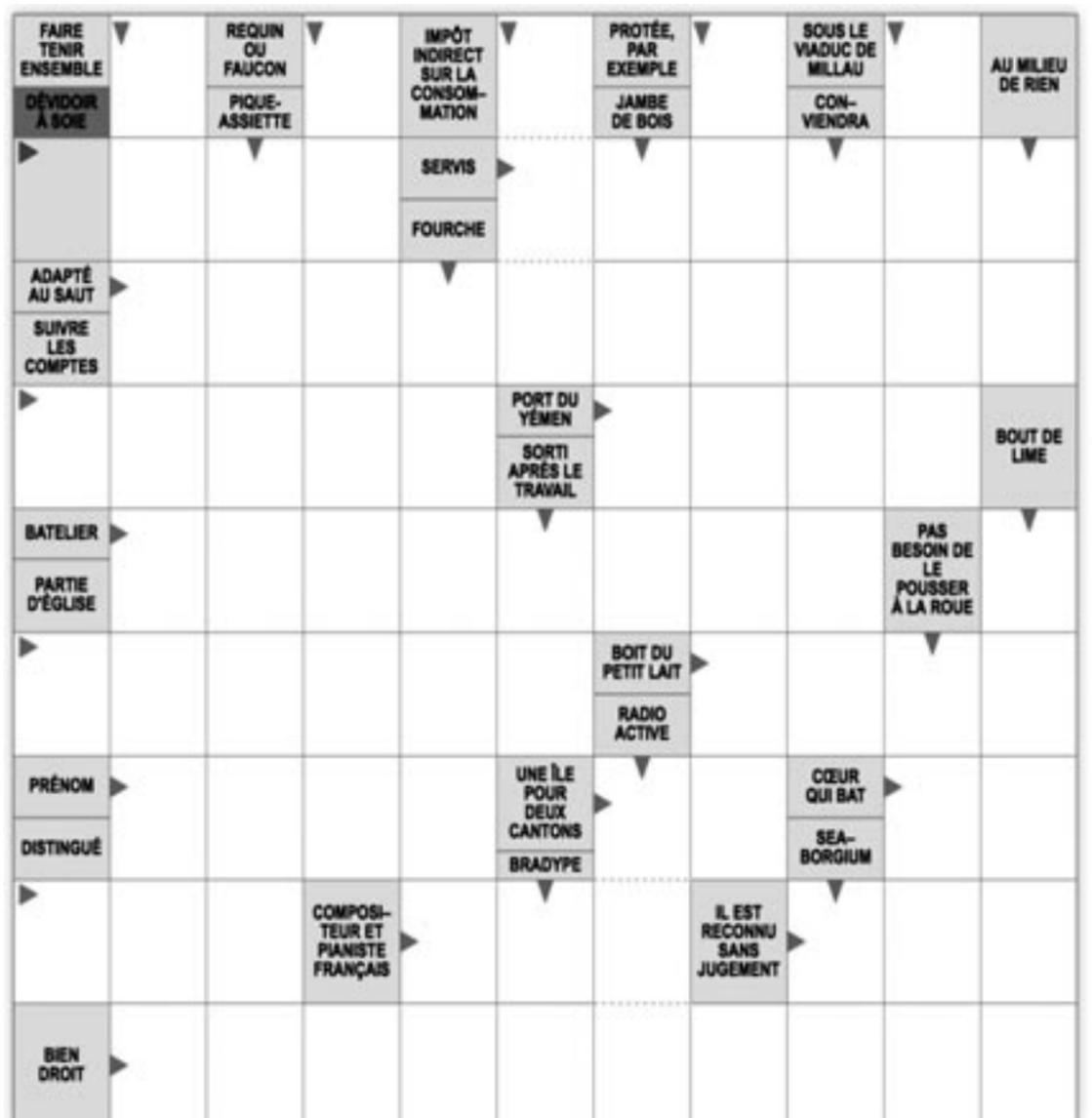


Sudoku



Solution sudoku

Mots fléchés



de l'administration Le Monde

Quotidien National d'Information • www.lemondeadm.com



Tous les jours dans les kiosques

CETTE ESPACE EST RESERVÉ POUR VOUS

PUBLICITÉS

pour plus de détails contactez nous au:



023 95 73 73 / 0553 45 62 56

Ou par Email au: monde.adm@gmail.com

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

LA SÛRETÉ NATIONALE

APPELLE LES USAGERS DE LA ROUTE À LA VIGILANCE ET LA PRUDENCE



La Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN) a lancé, à l'ensemble des usagers de la route, un appel à la vigilance et la prudence lors de la conduite et des déplacements, en prévision des intempéries attendues dans certaines wilayas, les prochaines heures, a indiqué, dimanche, un communiqué de ce corps de sécurité. La DGSN rappelle aux conducteurs et transporteurs de voyageurs, les recommandations relatives à la sécurité routière lors du mauvais temps, à savoir la réduction de la vitesse en temps de pluie, le respect de la distance de sécurité et la vérification de l'état des pneus, du système de freinage et des essieux-glaces. Les recommandations portent également sur l'inspection des différents feux du véhicule, leur utilisation en cas de mauvaise visibilité, ainsi que sur le respect des feux de signalisation à l'intérieur des agglomérations et près des établissements d'enseignement, lit-on dans le communiqué. La DGSN rappelle également à l'adresse des motocyclistes, l'obligation de porter le casque et de faire montre de prudence et d'éviter les dépassements dangereux pour leur sécurité et celle des usagers de la route. Les citoyens des régions enregistrant des intempéries sont invités à suivre les Bulletins météorologiques spéciaux (BMS) diffusés par les médias et les radios locales pour être avisés et prendre les dispositions de leur protection et de la protection de leurs biens. La DGSN met à la disposition des citoyens, le numéro vert (15-48) et le numéro de détresse (17) 24h/24h, pour être à l'écoute de leurs préoccupations et leur prêter assistance.

COTATIONS HEBDOMADAIRES DES BILLETS DE BANQUE ET CHÈQUES DE VOYAGE

Voici les cotations hebdomadaires des billets de banque et des chèques de voyage, valables à compter du dimanche 7 mars 2021, communiquées par la Banque d'Algérie.

Billets de banque	Achat	Vente
1 USD	131,12	139,12
1 EUR	158,08	167,77
1 CAD	103,66	110,00
1 GBP	182,92	194,12
100 JPY	122,39	129,88
1 SAR	34,95	37,09
1 KWD	433,03	460,22
1 AED	35,69	37,88
100 CHF	14.259,97	15.135,24
100 SEK	1.555,44	1.651,16
100 DKK	2.125,78	2.256,15
100 NOK	1.541,96	1.637,42

Chèques de voyage	Achat	Vente
1 USD	132,45	139,12
1 EUR	159,68	167,77
1 CAD	104,71	110,00
1 GBP	184,78	194,12
100 JPY	123,64	129,88
100 CHF	14.404,74	15.135,24
100 SEK	1.571,23	1.651,16

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME : CHANEGRIHA PRÉSIDE UNE CÉRÉMONIE EN L'HONNEUR DES PERSONNELS FÉMININS DU



Le Général de Corps d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire (ANP), a présidé dimanche à Alger, une cérémonie en l'honneur des personnels féminins, militaires et civils, du ministère de la Défense nationale (MDN). "A la veille de la célébration de la journée internationale de la Femme, correspondant au 8 mars de chaque année, Monsieur le Général de Corps d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire, a présidé le 07 mars 2021, au siège du ministère de la Défense nationale, une cérémonie en l'honneur des personnels féminins, militaires et civils, du ministère de la Défense nationale", souligne le communiqué. Dans une allocution prononcée à l'occasion, le Général de Corps d'Armée a adressé à l'ensemble des personnels féminins, toutes catégories confondues, militaires et civiles, relevant de l'Armée nationale populaire, et à travers elles à leurs familles et proches, (ses) sincères vœux de santé, de bonheur, de prospérité et de réussite", ajoute le même source. Le Chef d'Etat-Major de l'ANP a tenu, dans ce contexte, à "saluer les louables initiatives de l'Etat, à sa tête Monsieur le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, en matière d'équité envers la femme algérienne". Selon M. Chanegriha, ses initiatives traduisent "la détermination des hautes autorités du pays à impliquer la femme dans tous les domaines de la vie publique, et ce, au même pied d'égalité avec l'homme, et à l'encourager à réaliser son potentiel, à exprimer ses talents et à s'acquitter du rôle qui lui est dévolu, dans la société et au sein des institutions de l'Etat, à travers l'accession aux différents postes et fonctions de responsabilité, et la contribution à la prospérité et au progrès de notre chère Algérie". A l'aune de ce climat propice, a-t-il poursuivi, "nous pouvons constater avec une immense fierté, la présence de la femme dans tous les domaines, où elle avance, d'un pas sûr et avec mérité, vers la

réalisation de ses ambitions légitimes, armée de volonté, de savoir et de valeurs morales élevées, et animée par l'espoir d'un avenir meilleur pour elle et pour sa société". Le Général de Corps d'Armée a cité, lors de cette cérémonie, "l'exemple des inoubliables femmes" algériennes des années 90, qui ont confronté, de manière héroïque, la violence du terrorisme barbare. "Je tiens, en cette occasion, à rendre un vibrant hommage à toutes les femmes algériennes qui se sont sacrifiées, pour la liberté et le recouvrement de la souveraineté, ainsi que toutes celles qui ont fait face au terrorisme barbare et ont contribué à servir leur patrie, avec fidélité et dévouement, pour sauvegarder sa sécurité et sa stabilité", a-t-il affirmé. Il a cité, à ce titre, "un des mémorables hauts-faits des femmes algériennes des années 90, qui ont confronté, d'une manière héroïque, le terrorisme sanguinaire et la violence aveugle". "Je me rappelle, avec étonnement de fierté et d'orgueil, l'attitude courageuse d'un groupe de braves et en-

réalisation de ses ambitions légitimes, armée de volonté, de savoir et de valeurs morales élevées, et animée par l'espoir d'un avenir meilleur pour elle et pour sa société". Le Général de Corps d'Armée a cité, lors de cette cérémonie, "l'exemple des inoubliables femmes" algériennes des années 90, qui ont confronté, de manière héroïque, la violence du terrorisme barbare. "Je tiens, en cette occasion, à rendre un vibrant hommage à toutes les femmes algériennes qui se sont sacrifiées, pour la liberté et le recouvrement de la souveraineté, ainsi que toutes celles qui ont fait face au terrorisme barbare et ont contribué à servir leur patrie, avec fidélité et dévouement, pour sauvegarder sa sécurité et sa stabilité", a-t-il affirmé. Il a cité, à ce titre, "un des mémorables hauts-faits des femmes algériennes des années 90, qui ont confronté, d'une manière héroïque, le terrorisme sanguinaire et la violence aveugle". "Je me rappelle, avec étonnement de fierté et d'orgueil, l'attitude courageuse d'un groupe de braves et en-

14e FNTF:

UNE VINGTAINNE DE SPECTACLES POUR UN RETOUR PROGRESSIF

Le 14e Festival national du théâtre professionnel (Fntp) prévu à Alger du 11 au 21 mars a programmé une vingtaine de spectacles, dans une édition qui

vient manquer un retour progressif à la normale, après une année d'interruption de l'activité artistique, a indiqué dimanche à Alger le commissaire du Fntp, Mohamed

Yahiaroui. Outre le Théâtre national Mabrouk-Bacharzi (Tna), en lice avec la pièce "Er Zaouâche" (le moineau), sept théâtres régionaux et l'association culturelle "Numidia" de Bordj Bou Arreridj, lauréate au festival local du Théâtre professionnel de Guelma, participent à cette 14e édition qui compte neuf pièces en compétition, sur les 18 spectacles programmés, montés pour la plupart sur des textes algériens. "Khatimi" de Mostaganem, "Es Sefqa" (le contrat), de Tizi Ouzou, "Arlequin, valet des deux maîtres" d'Oran, "Arami" (les veuves), de Constantine, "Nestennaw Fel Hit" (nous attendons le mur), de Bordj Bou Arreridj, "Tilisa" (les frontières) de Bejaia, "El Djidar El Khames" (le cinquième mur), de Sidi Bel Abbès, "Loûbet El Arch" (le jeu du trône) de Guelma, "Sekkoura" de Souk Ahras, sont les pièces en compétition lors de l'édition 2021.



PLUS DE 80 AFFAIRES DE CYBERCRIMINALITÉ TRAITÉES EN 2020

Au moins 84 affaires liées à la cybercriminalité ont été traitées en 2020 par l'Unité spécialisée dans la lutte contre la cybercriminalité des services de la Police judiciaire (PJ) de la Sécurité de wilaya de Bechar, a-t-on appris dimanche auprès de la cellule de communication et des relations publiques de ce corps sécuritaire. Suite à des plaintes déposées par des citoyens, 87 personnes impliquées dans ces affaires ont été arrêtées par la police judiciaire, dont huit (8)

placées en détention préventive par la justice, a-t-on indiqué de même source. Les affaires criminelles ont été diligentées par des policiers spécialisés de cette unité locale de lutte contre la cybercriminalité en étroite coordination avec la justice, a-t-on signalé. Aussi, 1.802 autres affaires liées à des crimes de droits communs, impliquant 2.267 individus, ont été menées durant la même période, dont 86,95 % ont été résolues, a-t-on détaillé, notant que 694 affaires

d'atteintes aux personnes ont impliqué 694 individus, dont 85 ont été placés en détention préventive par la justice et 33 autres sous contrôle judiciaire. Les mêmes services ont traité également 609 affaires d'atteinte aux biens ayant impliqué 489 individus, dont 87 ont été placés en détention préventive par la justice et 61 autres sous contrôle judiciaire, a-t-on fait savoir.